

les diplômés



Numéro 366

Été 1989

La revue des Diplômés de l'Université de Montréal/2,00 \$

Sport et activité physique

**Être en forme...
Comment? Pourquoi?
L'activité physique au travail
La violence dans les sports
Les entraîneurs d'excellence**

L'ASSURANCE HABITATION + AUTO

Différente!

UNE ÉQUIPE UN SERVICE

- De 8 h 30 du matin à 9 h du soir, du lundi au vendredi;
- En cas d'urgence, 24 heures par jour, 7 jours par semaine;
- Facilité de paiement des primes en 11 mois, sans frais;
- Règlement équitable et rapide de vos réclamations.

L'ASSURANCE HABITATION

- La "SOLUTION UN MILLION" de L'OPTIMUM, au même prix qu'une police traditionnelle, pour les propriétaires occupants. L'assurance "tranquillité d'esprit" en termes clairs et sans surprise!
- Jusqu'à 5 000 000 \$ en responsabilité civile personnelle;
- Un éventail d'options pour répondre à VOS besoins, aujourd'hui et demain.

L'ASSURANCE AUTOMOBILE

- Franchise décroissante avec les années;
- Remplacement possible de votre auto accidentée à plus de 40% par un véhicule neuf semblable, si votre voiture a moins d'un an au moment de l'accident;
- Garantie de 12 mois sur les réparations et prêt d'un véhicule de courtoisie pendant que votre auto est au garage: deux avantages offerts par les membres du réseau de garagistes/concessionnaires de L'OPTIMUM.

L'ASSURANCE DES
PROFESSIONNELS
DEPUIS
MAINTENANT

40
A N S



L'OPTIMUM®

Un programme parrainé par:



Université de Montréal
Les Diplômés

MELOCHE
courtiers d'assurances

50, Place Crémazie
12e étage
Montréal (Québec) H2P 1B6

384-1112
ou sans frais 1 800 361-3821

Sommaire

les diplômés

Conseil d'administration des Diplômés de l'Université de Montréal

Louise P. Leduc, présidente
Danielle Melanson, première vice-présidente
Linda Pinchiaroli, vice-présidente (finances)
Marie Deschamps, vice-présidente (revue)
Louis Cyr, vice-président (développement)
Odette Bouillé Drouin, administratrice
Maurice Collette, administrateur
Manon Dufresne Dupras, administratrice
Jacques Gauthier, administrateur
Yves Salvail, administrateur
Robert Thérioux, administrateur
Bernard Grégoire, administrateur et représentant de l'U. de M.
Pierre Grand'Maison, président sortant

Secrétaire général

Michel Saint-Laurent

Représentants des diplômés au Conseil de l'U. de M.

Jean-Claude Villiard
André Paquette

La revue des diplômés de l'Université de Montréal

Numéro 366, été 1989
Date de parution: juin 1989

Délégués du Conseil d'administration

Marie Deschamps vice-présidente (revue)
Jacques Gauthier, administrateur
Michel Saint-Laurent, secrétaire général

Rédacteur en chef

Ronald Prigent, Direction des communications de l'U. de M.

Collaboration

Robert Boucher, Ronald J. Ferguson,
Diane Lajoie, Claude Lamarche,
Dianne Rioux, Mathieu-Robert Sauvé

Graphisme

Pierre E. Vincent

Photographies

Page couverture: Pluphoto

Impression

Interlitho Inc.

Publicité

Carole Gauthier Soumis (responsable)
(514) 343-6230
Robert A. Dumouchel (pour l'Ontario)
(514) 744-6019

ISSN 0228-9636

Dépôt légal D-6880028.

Bibliothèque nationale du Québec

Publiée quatre fois l'an

Tirage 84 000

Siège social

3535, chemin Queen Mary
Bureau 210
Montréal (Québec)
H3V 1H8
(514) 343-6230
Prix d'un numéro: 2\$
Abonnement annuel: 6\$
A l'étranger: 8\$

Courrier de 2e classe

Enregistrement n° 6545

Les auteurs des articles publiés dans *Les Diplômés* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions.

Toute reproduction est autorisée à condition de mentionner la source et les auteurs.

Notre prochain thème:

santé

Vos commentaires sur la revue sont bienvenus. Écrivez-nous

2 Message de la présidente

4 Les bienfaits de l'exercice

Vous avez décidé de vous (re)mettre en forme? C'est bien. Voici ce que vous avez intérêt à savoir avant de vous y mettre.

7 La violence dans les sports

Accusations criminelles et recours civils peuvent sanctionner cette violence qui n'a pas sa place. Mais la Régie de la sécurité dans les sports mise surtout sur un changement des mentalités.

10 Dans l'ombre des athlètes

Sans entraîneur d'excellence, il n'y aurait pas d'athlètes d'élite. Qui sont ces spécialistes qui oeuvrent dans l'ombre?

13 Le travail c'est la santé!

La bonne forme physique au travail ça rapporte. Les entreprises canadiennes commencent à le réaliser.

16 Chercheur, etc.

Patrick Vinay est chercheur. Mais il est aussi professeur, médecin, vulgarisateur, président du Fonds de recherche en santé du Québec et ex-étudiant en philosophie.

19 Jules Labarre

Collaborateur du frère Marie Victorin lors de la fondation de l'ACFAS, Jules Labarre a aussi été à l'origine de l'Association des diplômés de l'U. de M.

21 Vie de l'Association

24 Carnet

28 Diplômés-auteurs

31 Vie universitaire

32 Fonds de développement

message de la présidente

Toute bonne chose a une fin!

Après quatre années de participation active à l'exécutif de notre Association, je termine maintenant mon deuxième mandat.

J'ai été heureuse de contribuer de façon stimulante à son essor et de pouvoir compter sur des collaborateurs dynamiques et compétents.

Je laisse maintenant la place à une équipe partiellement renouvelée, pleine d'enthousiasme et d'idées neuves, qui est prête à relever des défis sans cesse grandissants puisque, chaque année, 5 000 nouveaux diplômés viennent grossir les rangs de l'Association.

Vous atteindre, vous réunir, vous informer sont pour nous une raison d'être; votre réponse et votre participation à nos activités en sont le gage de satisfaction et d'approbation.

Ainsi êtes-vous venus en très grand nombre fêter Pierre Péladeau, philosophe 1974, à qui nous avons décerné le Mérite annuel de l'Association le 5 mai dernier.

Le Très Honorable Brian Mulroney, président d'honneur de la soirée, nous a fait l'éloge de Pierre Péladeau comme étant le père de la seconde révolution tranquille au Québec et le chef



de file d'une nouvelle génération d'entrepreneurs québécois.

Pierre Péladeau quant à lui nous a livré quelques secrets de philosophie. Avec une grande finesse, il nous a parlé entre autres de Jean de La Fontaine, son inépuisable source de réflexion.

Chaque été ramène les sujets de détente et de vacances. Qui dit vacances dit souvent sports, activités physiques.

Nous abordons les activités physiques de façon inhabituelle, pour nous faire penser à la sécurité dans le sport, au bien-être physique par le sport et à un aspect moins connu des sports d'élite.

Bonne lecture et bon été!

Louise P. Leduc

La présidente
Louise P. Leduc
Musique 74-H.E.C. 81

poste de directeur d'usine pour Kruger à Trois-Rivières.

62 Roger Blais (polytechnique) n'a pas reçu de doctorat honorifique de l'Institut national de la recherche scientifique. En fait, il s'agissait du professeur Roger Blais, diplômé de l'Université Laval.

Dans la chronique diplômés-auteurs, nous tenons à souligner la collaboration de Marcel Lalanne (biochimie 1967) à la traduction du livre *La cellule, biologique moléculaire* (Décarie Éditeur inc., 1988, 1 200 pages, 72,50\$).

Votre entreprise
ne s'affiche pas assez?
Qu'à cela ne tienne!

Votre revue
LES DIPLÔMÉS

vous offre la possibilité
d'être connu et reconnu
par plus de
85,000 lecteurs,
des professionnels,
des gens d'affaires...

Quatre numéros par année
Tarif carte d'affaires

pour 1 numéro: 220.00 \$

pour 4 numéros (-10%): 800.00 \$

Contactez
Carole Gauthier-Soumis
Responsable de la publicité
343-6230

les diplômés

Erratum

Dans le dernier numéro de la revue du printemps 1989 (no 365) nous avons malencontreusement omis de souligner l'élection de M. Gérald Weiner (pharmacie 1958) à la Chambre des Communes à Ottawa. L'Honorable Gérald Weiner est actuellement secrétaire d'État.

Dans le carnet, nous désirons également apporter les corrections suivantes:

54 René Dufour (polytechnique) ne vient pas d'accéder au

VENTES
MARKETING,
TRADUCTION,
RAPPORTS ANNUELS,
KIOSQUES
PROMOTIONS, STUDIOS,
THÉÂTRE D'ENTREPRISES,
SCÉNARISTES



**TOUS LES
SERVICES DE PRODUCTION
SOUS UN MÊME TOIT!**

Projets clés en main,
Communications corporatives visuelles,
Promotion / Marketing
Vidéo, multi-images, diaporamas, diapositives



AUDIO·MULTIVISION INC.

4215 RUE D'IBERVILLE, MONTRÉAL, QUÉBEC H2H 2L5
TÉL: (514) 521-1175

Les bienfaits de l'exercice

Vous avez décidé de vous (re)mettre en forme? C'est bien. Voici ce que vous avez intérêt à savoir avant de vous y mettre.

Robert Boucher

De plus en plus au Québec, on s'adonne à l'activité physique. Au cours des 15 dernières années, les Québécois ont en effet manifesté un engouement certain pour le ski de fond, la course à pied, le ski alpin — qui a notamment connu un regain de popularité — de même que pour la randonnée à bicyclette. Cette dernière poursuit d'ailleurs son ascension en termes de nouveaux adeptes d'année en année puisque le Tour de l'Île accueillait en 1988 un total record de 30 000 participants.

Les motivations qui sous-tendent cet emballement à l'endroit de l'activité physique varient considérablement d'une personne à l'autre. Chez 50% des Québécois d'âge adulte, la vocation sportive est de fait associée à des raisons de santé alors que l'autre moitié de la population est partagée à parts égales entre le désir de perdre du poids et la quête de plaisir et de détente.

Les bienfaits de l'exercice

Les spécialistes de la physiologie de l'exercice et de la médecine cardio-vasculaire, pour ne nommer que ceux-là, s'accordent à reconnaître les nombreux bienfaits de l'exercice physique.

Parmi eux, figurent de toute

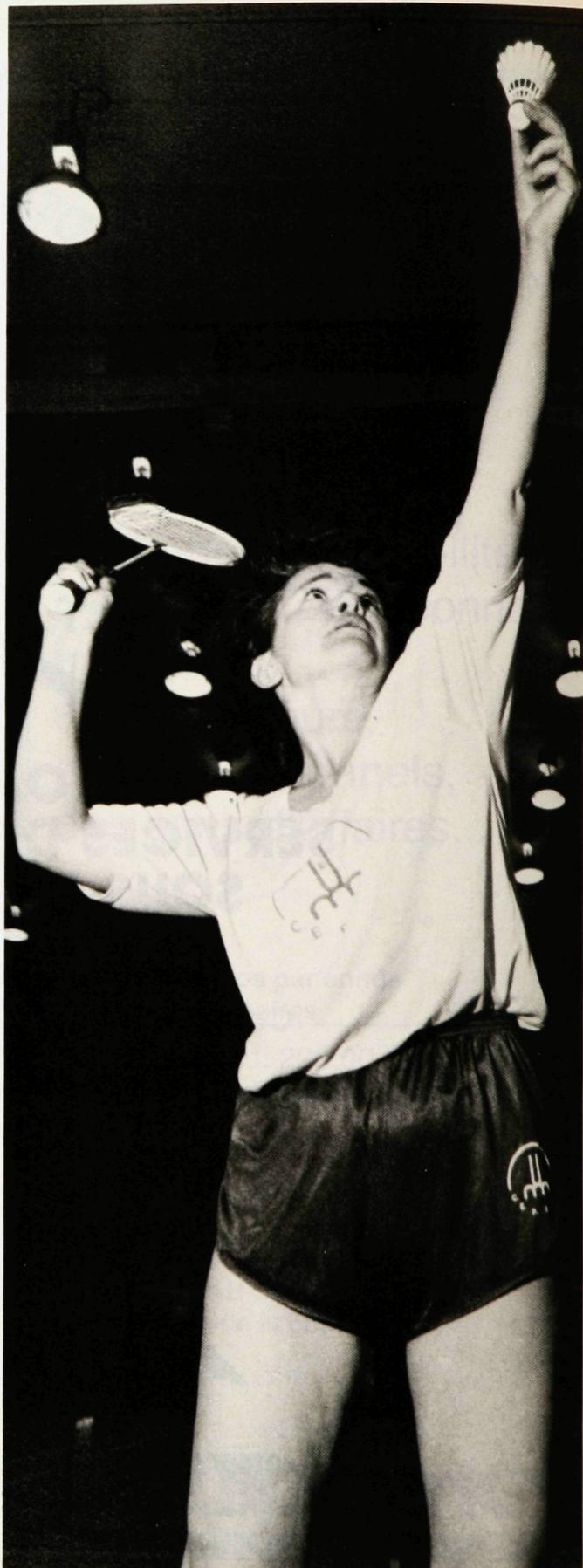
évidence l'amélioration du système cardio-vasculaire et le soutien à la perte de poids, mais également le ralentissement du processus d'ostéoporose, la stimulation des capacités intellectuelles et même un potentiel de réduction des risques de cancer.

La pratique d'activité physique diminue les dangers de contracter des maladies coronariennes tout en contribuant à augmenter la motivation de chacun à l'effet de réduire sa consommation de tabac et à améliorer son ratio poids-grandeur. Les bienfaits du sport se répercutent aussi sur le taux de cholestérol (HDL) et sur la pression artérielle en même temps que sont diminuées les incidences de l'hypertension.

Il est donc aisé de constater — et surtout d'apprécier — les multiples avantages que l'activité sportive pratiquée régulièrement exerce directement, tant au plan physique que psychologique.

Prudence!

Le danger qui guette les sédentaires aux prises avec un élan de bonne volonté, c'est bien sûr de se lancer à corps perdu dans le sport afin de compenser des années d'inactivité. Au contraire, une rigoureuse prudence s'impose pour quiconque désire



entreprendre un programme d'entraînement après plusieurs années de sédentarité.

Considérons un cas type. Sédentaire depuis une dizaine d'années, Monsieur X, qui était un fervent adepte de badminton à l'âge étudiant, accuse aujourd'hui un excédent de poids d'environ 25 livres. Tenté de renouer avec ce sport relativement intense en joignant les rangs d'une ligue sans autre entraînement, Monsieur X aurait pourtant tout avantage à adhérer à un programme de conditionnement physique préparatoire d'une durée de deux à trois mois. Il s'éviterait ainsi blessures et douleurs musculaires, et échapperait de plus au risque d'abandonner ses bonnes résolutions sans avoir pu en savourer les bienfaits...

En groupe...

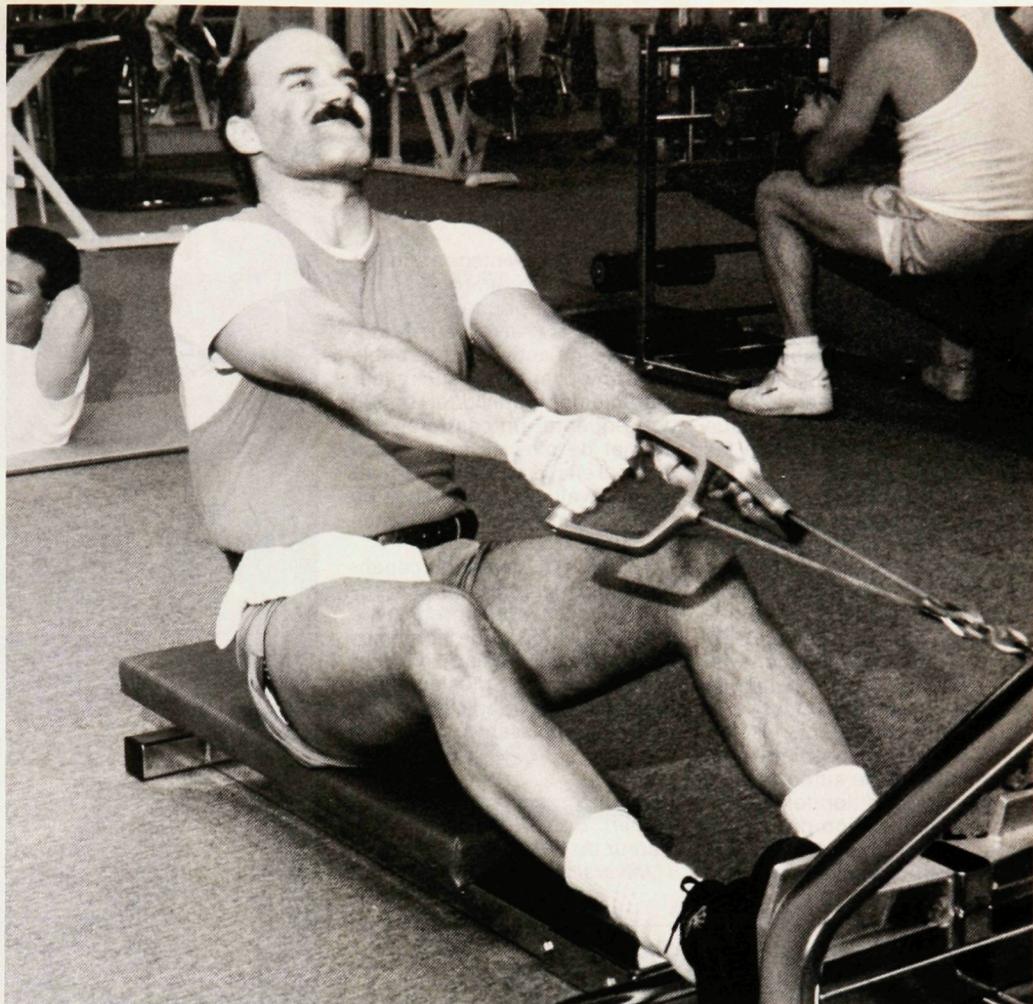
Si vous appartenez à la catégorie des sédentaires et que vous avez peine à vous y retrouver en matière d'activité physique, la meilleure approche consiste à vous inscrire à un programme de conditionnement physique de groupe où vous pourrez bénéficier de l'encadrement d'un professionnel. Vous en retirerez une stimulation supplémentaire en même temps qu'une somme de renforcements positifs que vous n'auriez pas si vous vous entraîniez en solitaire au beau milieu de votre sous-sol !

À l'heure actuelle, le marché du conditionnement physique offre une variété impressionnante d'activités de mise en forme en vue de plaire à tous : tonus aérobie, mise en forme douce, marche aérobie, ski forme, work out, etc. L'important demeure avant tout de pratiquer l'activité qui nous plaît.

De plus, l'activité encadrée par un professionnel permet d'entreprendre un programme d'entraînement qui soit à la fois progressif et sécuritaire. Les mouvements y sont démontrés clairement et l'on encourage les participants à demeurer attentifs à leurs sensations corporelles. Ainsi, tous sont amenés à comprendre l'importance que revêt les exercices, qu'ils soient d'échauffement, d'endurance cardio-vasculaire, de renforcement musculaire ou de flexibilité.

... ou individuellement

Ceux qui n'apprécient



guère les activités de groupe peuvent toujours consulter un professionnel de l'activité physique sur une base individuelle. De plus en plus répandus au sein des différents centres sportifs, ces services de consultation privée font appel à des grilles d'analyse des habitudes personnelles, suivies d'une évaluation de la condition physique au moyen d'une batterie de tests avant que ne soit prescrit un programme détaillé de mise en forme.

Ce type de consultation convient tout autant aux personnes actives au plan physique qu'aux sédentaires. Le succès d'une telle démarche auprès d'un professionnel réside en fait dans l'établissement d'objectifs réalistes — donc motivants — et d'une stratégie prévoyant d'éviter tout risque d'abandon. Ce spécialiste est également en mesure de proposer une sélection d'activités adaptées aux goûts, à l'âge de même qu'aux expériences sportives de chacun et ce, tout en tenant compte de leur disponibilité horaire et des blessures encourues par le passé, s'il y a lieu.

La vague de popularité que connaissent les activités de conditionnement physique n'est certes pas étrangère à la lutte que livrent ces dernières années les Nord-Américains aux maladies cardio-vasculaires, principales causes de décès et de morbidité sur le continent.

Il existe également d'autres qualités physiques, reliées à la bonne forme, et qui ont trop longtemps été délaissées au profit de la capacité cardio-vasculaire : la force, l'endurance musculaire, la flexibilité et la capacité de relaxation. Il importe aussi de les améliorer afin d'être en mesure de suppléer au processus de vieillissement tout en conservant un maximum d'autonomie.

L'un des moyens les plus efficaces de développer ou de maintenir ces qualités fondamentales est de les intégrer régulièrement à la pratique de votre activité préférée. Et, ici comme ailleurs, le slogan bien connu des Québécois trouve sa place : « La modération a bien meilleur goût... » Modération de l'intensité (de faible à modérée) qui nous permet de persister dans notre

entraînement pour en apprécier les effets positifs sans risque de blessure et ainsi se convertir irrémédiablement en adepte averti de l'activité physique.

Les appareils d'entraînement

L'industrie des appareils de conditionnement physique est florissante et remporte la confiance des adeptes du sport autant que celle des sédentaires. L'un des motifs sur lesquels s'appuie la popularité de ces appareils est très certainement qu'ils permettent à chacun de s'entraîner à la maison suivant l'horaire qui convient et ainsi d'éviter la cohue des gymnases. Quoiqu'il en soit, il importe d'analyser avec soin la pertinence d'un tel achat.

La variété d'appareils actuellement disponibles sur le marché comprend les ergocycles (bicyclettes stationnaires), les tapis roulants, les appareils à ramer, de ski de fond et de musculation. La plupart d'entre eux servent principalement à améliorer la condition cardio-vasculaire par le biais de mouvements sollicitant d'importantes masses musculaires, à l'exception des appareils de musculation

qui visent l'amélioration de la force, de l'endurance, de la résistance et de la puissance musculaire.

Efficaces et valables dans leur ensemble, ces appareils exigent néanmoins une pratique régulière de l'activité physique en général afin d'atteindre les résultats attendus. En outre, une certaine monotonie guette les adeptes de ce genre d'entraînement à la maison qui doivent de ce fait s'imposer une discipline personnelle rigoureuse pour suppléer au manque de renforcements positifs. Résultat: la régularité de l'entraînement risque après un certain temps de subir quelques sursauts.

Par conséquent, les fervents de l'activité physique possédant une réelle autonomie en matière de conditionnement, feront de l'acquisition de ces appareils un choix judicieux. Les novices de la bonne forme auront

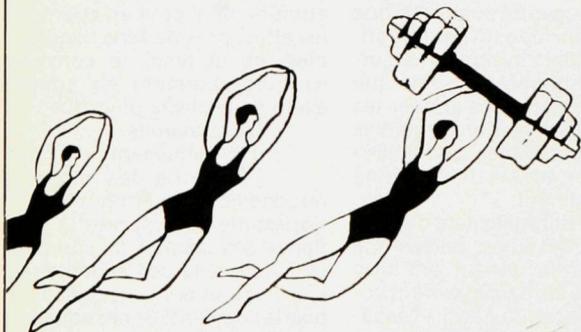
à l'inverse tout avantage à adhérer préalablement à un programme dirigé qui leur permettra d'améliorer leur état et surtout de découvrir une activité susceptible de les motiver à poursuivre leur entraînement individuel. Le fait de fréquenter un centre sportif permet de plus de faire l'essai d'appareils d'entraînement et ainsi d'évaluer la pertinence de l'investissement en connaissance de cause.

Un fait demeure cependant: pour plusieurs, s'entraîner individuellement constitue une épreuve alors que les mêmes activités, pratiquées en compagnie d'un ou de plusieurs partenaires, comportent un effet stimulant grandissant. ■

Robert Boucher est coordonnateur du Service des sports de l'Université de Montréal.



**PROCHAINE STATION:
ÉDOUARD-MONTPETIT**



**...TERMINUS
DES SPORTIFS**

*Plus de 100 activités différentes
Abonnement à compter de la mi-août.*



Université de Montréal
Services aux étudiants
Service des sports

CEPSUM

Laissez-vous
TRANSPORTER!

INFORMATION: 343-6150 ABONNEMENT: 343-6950

La violence dans les sports

Diane Lajoie

Accusations criminelles et recours civils peuvent sanctionner cette violence qui n'a pas sa place. Mais la Régie de la sécurité dans les sports mise surtout sur un changement des mentalités.



Les bienfaits du sport sont évidents. Par la pratique sportive, on peut acquérir une discipline, le respect de certaines règles, l'esprit d'équipe, l'humilité du perdant, la satisfaction du gagnant, le bien-être physique et moral. «Un esprit sain dans un corps sain.»

Mais, il y a aussi l'envers de la médaille. Dans la pratique du sport, surtout au niveau professionnel, il s'est développé au cours des années une dimension commerciale et lucrative qui semble très bénéfique pour les dirigeants et propriétaires de ligues et de clubs.

Un spectacle violent

Or, la violence est un des éléments de ce sport «spectacle». Au Québec, le problème est particulièrement évident au hockey sur glace où se manifestent tous les niveaux de violence sportive: la violence verbale, la violence psychologique et la violence physique.

Le comportement de ces athlètes adultes n'est pas sans influencer celui des spectateurs. Une certaine clientèle est friande de cette violence et en demande toujours plus. Mais l'acceptation et même la valorisation de la violence dans les sports reçoit-elle un assentiment généralisé?

Notre sport national est particulièrement atteint de ce «mal sportif». Peut-on envisager une guérison par les moyens traditionnels du droit? La Régie de la sécurité dans les sports peut-elle, à elle seule, assurer le

contrôle et, idéalement, la disparition des actes de violence commis dans l'enceinte du jeu?

L'opinion des Québécois

Les bagarres au hockey satisfont de nombreux spectateurs. C'est, selon eux, ce qui rend le hockey «savoureux». De même, le cycle se perpétue si l'on considère qu'un combat revanche est un spectacle très attendu.

Cette clientèle de la violence est sûrement celle qui se manifeste le plus bruyamment, puisque des sondages nous révèlent que la majorité de la population, encore trop silencieuse, refuse ces gestes dégradants.

En janvier 1988, la firme Léger et Léger a interrogé les Québécois sur différents aspects de la violence au hockey. Ce sondage révèle d'abord que le hockey est le sport télévisé préféré des Québécois. À la question: «Y-a-t-il trop, juste assez ou pas assez de violence dans le hockey moderne?» 73, 2% des gens ont répondu qu'il y en avait trop. On avait également demandé: «Croyez-vous que la violence dans la Ligue Nationale de hockey influence beaucoup, un peu ou pas du tout les joueurs des niveaux mineurs?» Dans une proportion de 68%, on a répondu: beaucoup.

À l'échelle canadienne, un sondage effectué en 1987 par Angus Reid nous indiquait que 67% des gens croient que le hockey est trop violent et qu'il y aurait lieu d'en modifier les ré-

gles. Au Québec, cette proportion atteint 73%. Ces résultats sont peut-être rassurants, mais on assiste encore à de nombreuses manifestations de violence sportive qui demeurent trop souvent impunies.

Le droit criminel

Pourtant, la plupart de ces actes de violence, qui entraînent souvent des blessures, correspondent littéralement à des infractions de voies de fait édictées au *Code criminel* (article 265).

Ces dispositions ne font aucune exception et ne prévoient pas d'exclusion pour des gestes commis dans le cadre de la pratique d'un sport. Il faut donc en conclure que le contexte, ou le milieu, ou encore l'auteur de l'acte ne devraient pas constituer des circonstances atténuantes ni légaliser des actes par ailleurs illégaux.

Dans notre système de droit criminel, le procureur général de la province de Québec doit décider de porter des accusations pour que la procédure chemine. Il doit donc y avoir une volonté politique d'agir.

On a constaté, à quelques reprises, que le procureur général se refusait à agir sous prétexte de ne pas vouloir s'ingérer dans le monde du sport qui bénéficie d'un système d'autodiscipline. Pourtant, les comportements qui ont lieu sur la surface de jeu recevraient sûrement une sanction s'ils étaient commis ailleurs. Le sport bénéficie-t-il d'une immunité qui le place au-dessus

de la Loi?

Les tribunaux doivent conserver leur compétence, appliquer les règles de la même façon dans un contexte sportif et préserver ainsi la crédibilité de notre système judiciaire. Il faut absolument préserver l'égalité de tous devant la loi et ne pas faire du sport un milieu isolé, qui a la liberté d'imposer ses propres lois.

Le droit civil

Quant à notre système de droit civil, il ne prévoit aucunement l'intervention de l'État dans la prise de procédures. Tout dépend de la volonté seule de la victime. C'est elle qui doit poursuivre la personne qu'elle croit responsable des dommages qu'elle a subis.

Elle devra, si elle veut réussir dans son recours, prouver une faute, des dommages et un lien de causalité entre les deux premiers éléments.

La grande difficulté, dans le domaine de la responsabilité sportive, est de circonscrire de façon précise les notions de faute et d'acceptation des risques. La faute, c'est la transgression d'une norme et, en matière sportive, cette norme est l'ensemble des règles du jeu et des règles plus générales de comportements acceptés dans un sport donné.

Dans le cadre de la pratique des sports de contact par exemple, il est difficile d'évaluer si un coup porté va au-delà des règles de jeu et s'il est commis dans le but de blesser et d'éliminer l'adversaire. La vitesse et la vigueur



“Quand on veut plus que des experts-comptables...”

**Maheu
Noisieux**
Comptables agréés

Les associés de votre gestion

PARTOUT AU CANADA ET DANS LE MONDE



du jeu compliquent l'évaluation des événements par un juge qui n'y a pas assisté.

Accepter l'inacceptable ?

De plus, on invoque en défense que la victime avait accepté les risques que comporte la pratique de son sport. Mais ces risques acceptés ne sont sûrement pas de se faire frapper lors de la commission de gestes illégaux, excessifs, qui ont pour but de blesser. Cette défense de l'acceptation des risques ne doit pas être appliquée sans discernement et ne doit pas être le moyen de légitimer la violence dans la pratique des sports.

Dans le contexte du hockey professionnel, nous pouvons malheureusement soupçonner que, d'un commun accord tacite, les joueurs ont maintenant accepté le risque des bagarres, des coups illégaux et des blessures qui s'ensuivent comme étant un risque inhérent au hockey sur glace.

Un des éléments d'intervention important demeure l'éducation. La Régie de la sécurité dans les sports, créée par sa loi constitutive en 1979, s'est vu confier entre autres ce mandat d'éducation et d'information. Par un amendement à la loi en juin 1988, nouveau mandat fut donné à l'organisme: «encourager l'usage de la non-violence dans les sports».

Inculquer de nouvelles valeurs

Une des actions de la Régie est de promouvoir l'esprit sportif.

Les premières interventions ont été faites auprès d'élèves de 5^e et de 6^e année. De plus, la Régie était présente aux Jeux scolaires de 1988 et aux Jeux du Québec de 1989 afin de souligner les manifestations d'esprit sportif de la part des athlètes.

Ce concept d'esprit sportif a été concrétisé par l'élaboration de la Charte de l'esprit sportif qui comprend les règles suivantes: l'observation des règlements, le respect de l'officiel, de ses décisions et de l'adversaire, le souci de l'équité et le maintien de sa dignité.

La Régie souhaite donc inculquer ces valeurs à la population. Mais elle est cependant consciente du défi à relever puisque toutes ses tentatives sont confrontées au sport professionnel. En effet, la Régie a une juridiction limitée concernant les sports professionnels et le hockey sur glace est exclu de cette juridiction. Elle se voit donc sans cesse confrontée aux vendeurs de sport qui disposent d'impressionnants budgets de publicité et de marketing qui permettent de bien vendre le modèle professionnel tant adulé. Les médias sont aussi complices de toute l'importance accordée à la violence sportive.

La Régie a besoin d'appuis

Pour toutes ces raisons, il ne faut pas croire que la Régie pourra, à elle seule, par ses programmes d'intervention, d'éducation et d'information, freiner la montée de la violence.

Cette démarche est impor-

tante pour l'organisme mais il faut tenir compte du fait qu'elle s'inscrit dans le cadre d'un mandat plus large qui est «de voir à ce que la sécurité et l'intégrité des personnes dans les sports soient assurées».

C'est pourquoi il est important de provoquer la solidarité de toutes les instances pouvant intervenir dans ce domaine. La concertation des moyens disponibles pourra sans aucun doute améliorer la situation.

Nous pensons à une application plus rigoureuse des règles de droit déjà en place, à une intervention plus agressive de l'État et, s'il y a lieu, à la réglementation.

Si toutes les instances détenant une partie du pouvoir d'agir dans ce domaine démontrent qu'elles ne tolèrent plus cette violence sportive, les interventions d'éducation de la Régie seront beaucoup plus convaincantes et le slogan, «l'esprit sportif, ça compte!», prendra alors tout son sens. ■



*naturellement,
de la source
à votre verre*

Goûtez l'eau SAINT-JUSTIN et puisez à la source toute la richesse et la saveur d'une eau minérale légère, de qualité constante et supérieure.



Disponible dans tous les supermarchés

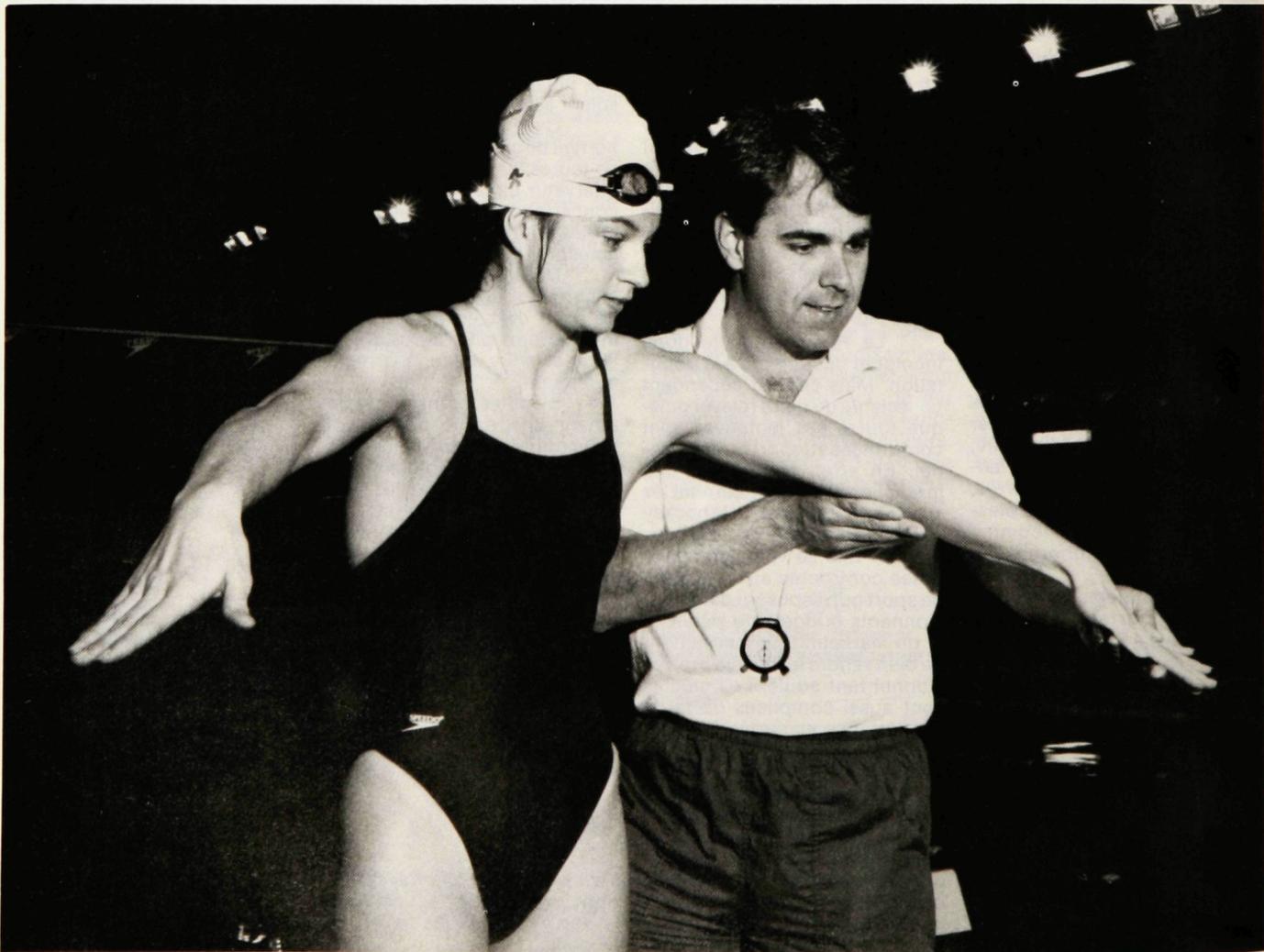
Mise en bouteille à la source même à Saint-Justin, par l'Office Général des Eaux Minérales Limitée, 5260 Notre Dame de Grâce, Montréal, H4A 1K9. Tél.: 482-7221.

Maître Diane Lajoie travaille au Service juridique de la Régie de la sécurité dans les sports du Québec.

Dans l'ombre des athlètes

Sans entraîneur d'excellence, il n'y aurait pas d'athlètes d'élite. Qui sont ces spécialistes qui oeuvrent dans l'ombre?

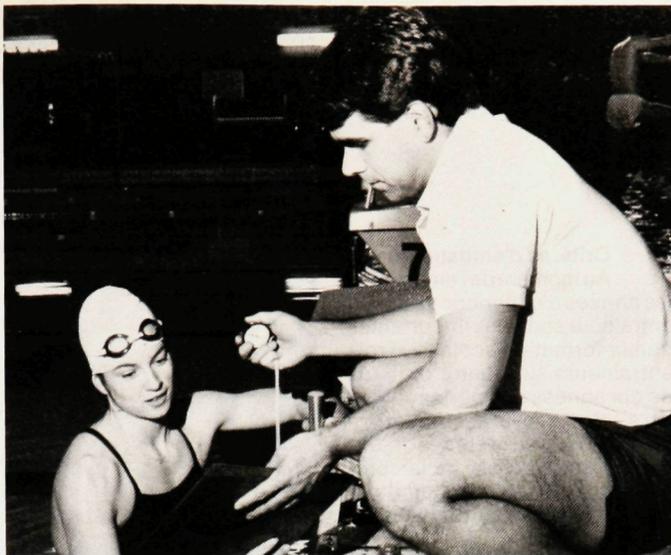
Dianne Rioux



Is s'appellent Gaétan Boucher, Sylvie Bernier, Carolyn Waldo... Après des années de travail acharné, à coup de six heures d'entraînement en moyenne chaque jour, à coup de privations et de sacrifices répétés, parfois même de blessures, ils ont mérité les plus grands honneurs: trois médailles d'or remportées aux Jeux Olympiques de Sarajevo (1984), de Los Angeles (1984) et de Seoul (1988).

On dit que «derrière chaque grand homme, il y a une femme». Derrière chaque athlète qui monte sur le podium, il y a une personne hautement qualifiée qui sort rarement de l'ombre: son entraîneur.

Les entraîneurs d'excellence, ce sont ceux qui, depuis 1984, entraînent ou ont entraîné des athlètes en vue de compétitions internationales importantes (Jeux Olympiques, Jeux Panaméricains, Jeux du Commonwealth et Championnats



mondiaux).

Les qualifications et les habiletés exigées de l'entraîneur sont hors du commun. En plus de posséder les connaissances requises en éducation physique, il doit avoir les compétences d'un administrateur, d'un conseiller psychologique, d'un thérapeute...!

Développement de l'excellence sportive

En 1984, le gouvernement

du Québec (ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche) publiait sa *Politique de développement de l'excellence sportive*.

Remarquant un sérieux problème de recrutement de personnes compétentes au poste d'entraîneur, le M.L.C.P. décidait de confier à des chercheurs de l'Université de Montréal (sous la direction de Suzanne Laberge, spécialiste en sociologie du sport), le mandat de tracer un portrait de la situation de l'emploi

des entraîneurs d'excellence au Québec.

Afin de réaliser cette étude, des entrevues furent réalisées auprès de 138 entraîneurs québécois de haut niveau (soit 85% de la population cible).

Quatre types d'entraîneurs

Il existe quatre types d'entraîneurs. Afin de rendre compte des traits dominants de chacun et de faciliter la comparaison, voici une brève description.

Les entraîneurs à emploi unique. Ce sont les individus dont la principale fonction est d'être entraîneur sportif. Ils représentent 34% de la population cible. La majorité ne possède pas de formation universitaire en éducation physique, il sont embauchés en grande partie pour leur expérience en tant qu'entraîneur. Enfin, leur revenu moyen (24 000\$) représente le double de celui des autres types d'entraîneurs.

Les entraîneurs ayant un



**PRATIQUEZ
LES
SPORTS
EN SÉCURITÉ**

Régie de la sécurité dans les sports du Québec



Dans toute activité sportive, il est primordial d'adopter un comportement sécuritaire et une attitude consciente des dangers qui peuvent survenir lors de la pratique de cette activité.

Qu'il s'agisse d'un sport individuel ou d'équipe, la sobriété, la non-violence et le respect des règlements sont de rigueur.

Un comportement sécuritaire, une question de satisfaction personnelle!...

Québec

autre emploi, à plein temps, dans le domaine sportif. Principalement, il s'agit de professeurs d'éducation physique dont le poste d'entraîneur sert de complément à l'emploi principal. Presque la moitié d'entre eux ont créé leur emploi (club sportif en milieu scolaire). Ils sont les plus qualifiés si l'on tient compte à la fois de l'expérience d'entraîneur et de la formation scolaire. Ils constituent 22% de la population.

Les entraîneurs ayant plusieurs emplois à temps partiel. C'est à l'intérieur de ce groupe qu'on retrouve le plus grand nombre de jeunes athlètes de niveau international qui viennent de se retirer de la compétition. Ils sont très recherchés par les employeurs pour remplir des postes tels qu'éducateur physique, conseiller sportif ou entraîneur au niveau récréatif. Il s'agit du groupe le plus scolarisé en éducation physique. Ils représentent 19% de la population des entraîneurs.

Les entraîneurs ayant un autre emploi complètement étranger au domaine sportif tels qu'administrateur, fonctionnaire, ouvrier, etc. Ils constituent 25% de la population. Ce groupe compte un moins grand nombre d'athlètes de haut niveau ainsi que de diplômés en éducation physique. Une bonne partie des individus de cette catégorie sont des bénévoles, ce qui porte à croire que le travail d'entraîneur prend souvent, pour eux, l'allure d'un loisir.

Caractéristiques de l'entraîneur

Les personnes qui occupent le poste d'entraîneur sont relativement jeunes. Près de 50% d'entre elles sont âgées de 25 à 34 ans; comparativement, 30% de l'ensemble de la population du Québec se situe dans cette tranche d'âge. Les femmes représentent 11% des entraîneurs de haut niveau. Elles possèdent beaucoup d'expérience comme athlètes de niveau international.

D'autre part, 66% des entraîneurs ont complété des études universitaires (dont 41% en éducation physique). Ce pourcentage est nettement plus élevé que celui de la population québécoise (11%).

Critères d'embauche

Au moment de l'embauche, les années d'expérience comme entraîneur sont plus importantes que la formation scolaire. Trois entraîneurs sur quatre ont plus de dix années d'expérience à ce titre. Cette profession attire beaucoup d'athlètes qui ont décidé de se retirer de la compétition sportive. Ils comptent pour près de la moitié des entraîneurs.

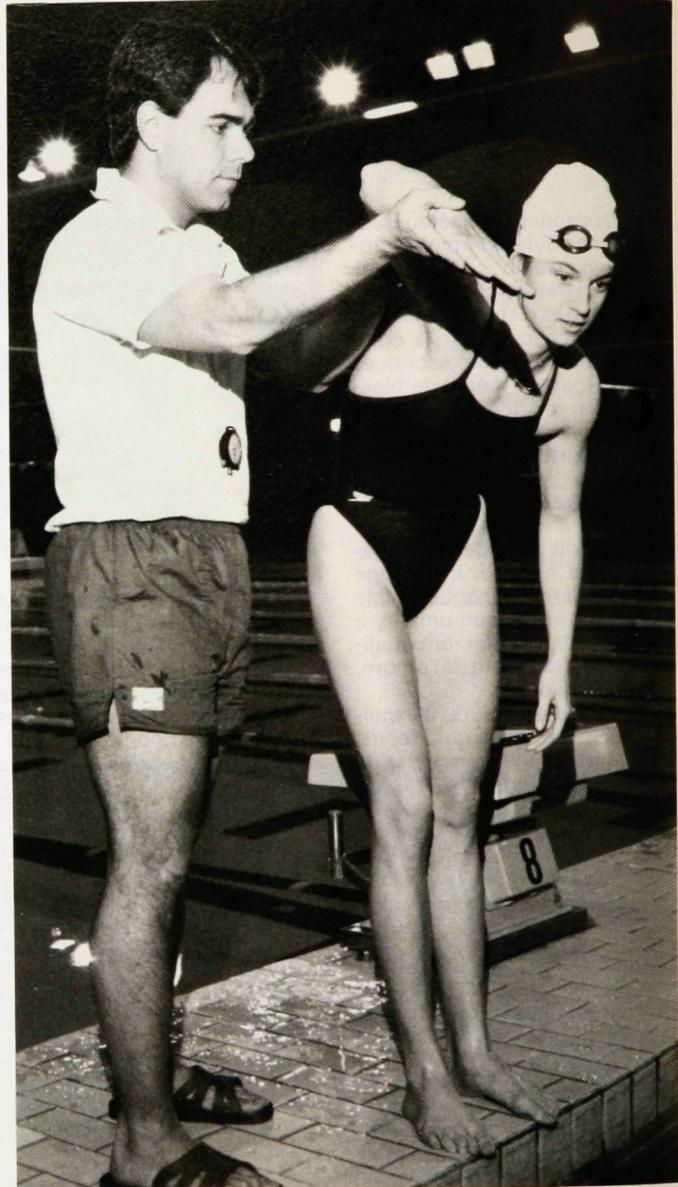
Dans le processus d'embauche, 54% des entraîneurs se sont vus offrir personnellement le poste qu'ils occupent. Pourquoi? À titre indicatif, on suppose que ce milieu étant restreint, les gens compétents ne sont pas difficiles à repérer. La concurrence est très faible comparativement à d'autres secteurs d'activités, tel l'enseignement.

Les critères d'embauche les plus importants sont l'expérience à titre d'entraîneur et la performance de leurs athlètes. Il n'est pas étonnant, dans une société où tout est axé sur la productivité, de constater que les entraîneurs, eux aussi, doivent produire des athlètes de haut niveau.

Des tâches multiples

Parmi les tâches de travail qui reviennent aux entraîneurs d'excellence, on retrouve entre autres la documentation, la participation à des réunions et à des stages de formation et l'évaluation physique des athlètes. Toutefois, la supervision des séances d'entraînement accapare en moyenne le tiers du temps de travail, ce qui ne laisse pas beaucoup de temps pour élaborer un programme d'entraînement. Cette tâche est pourtant cruciale et fait appel aux compétences professionnelles de l'entraîneur.

Un entraîneur, ça coûte combien?... L'échelle salariale des entraîneurs de haut niveau est très étendue. Les traitements annuels vont de bénévole à 63 000\$, tandis que le revenu moyen est de 15 800\$. Ce revenu d'emploi est relativement bas si on le compare au revenu moyen au Québec qui était de 18 466\$ en 1985. Par ailleurs, il faut tenir compte des salaires selon chaque profil des entraîneurs. L'entraîneur à emploi unique est



mieux rétribué à titre d'entraîneur que l'entraîneur ayant plusieurs emplois à temps partiel.

24% des entraîneurs d'excellence travaillent à titre bénévole. Les motifs? On peut affirmer que le bénévolat est souvent perçu comme un élément de valorisation. Dans le cas des entraîneurs ayant un autre emploi à l'extérieur du domaine sportif, certains, préoccupés par le manque de défi de leur occupation principale, s'intègrent de cette manière à un milieu qui satisfait leur créativité.

Il est curieux de constater que lorsqu'il s'agit de rémunération, la formation scolaire entre en ligne de compte, tandis que lors de l'embauche ce critère ne semble pas être valorisé par les employeurs.

Satisfactions? Insatisfactions?

La victoire de leurs athlètes, lors des compétitions sportives, jouit d'une popularité certaine auprès de 75% des entraîneurs. Mais l'important n'est pas seulement de gagner: 66% des entraîneurs obtiennent une grande satisfaction dans les rapports humains avec les athlètes.

Par ailleurs, la source majeure d'insatisfaction, rapportée par 41% des entraîneurs, est le problème du financement. Le tiers des entraîneurs subissent avec désagrément les conditions de travail. Faut-il s'étonner alors qu'un entraîneur sur trois envisage de cesser ce travail avant l'âge de 45 ans?

Le travail c'est la santé!

La bonne forme physique au travail, ça rapporte. Les entreprises canadiennes commencent à le réaliser.

Ronald J. Ferguson



Depuis 10 ans, au Québec, il existe des programmes de conditionnement physique en milieu de travail. Ceux-ci s'accompagnent souvent d'efforts en vue d'une meilleure alimentation, d'un contrôle du poids et d'une maîtrise du stress. C'est ainsi que l'on peut parler de «programmes de condition physique et de mode de vie au travail».

En Amérique du Nord, ce souci de la condition physique et d'un mode de vie plus adéquat débouche petit à petit sur une conception plus globale de la santé au travail. Ces programmes ont pour but la promotion de la santé en termes de mieux-être, ou «wellness». On les considère comme complémentaires aux autres programmes de santé-sécurité et aux services d'aide aux employés. Néanmoins, l'activité physique reste la pierre angulaire de toutes ces initiatives visant le mieux-être.

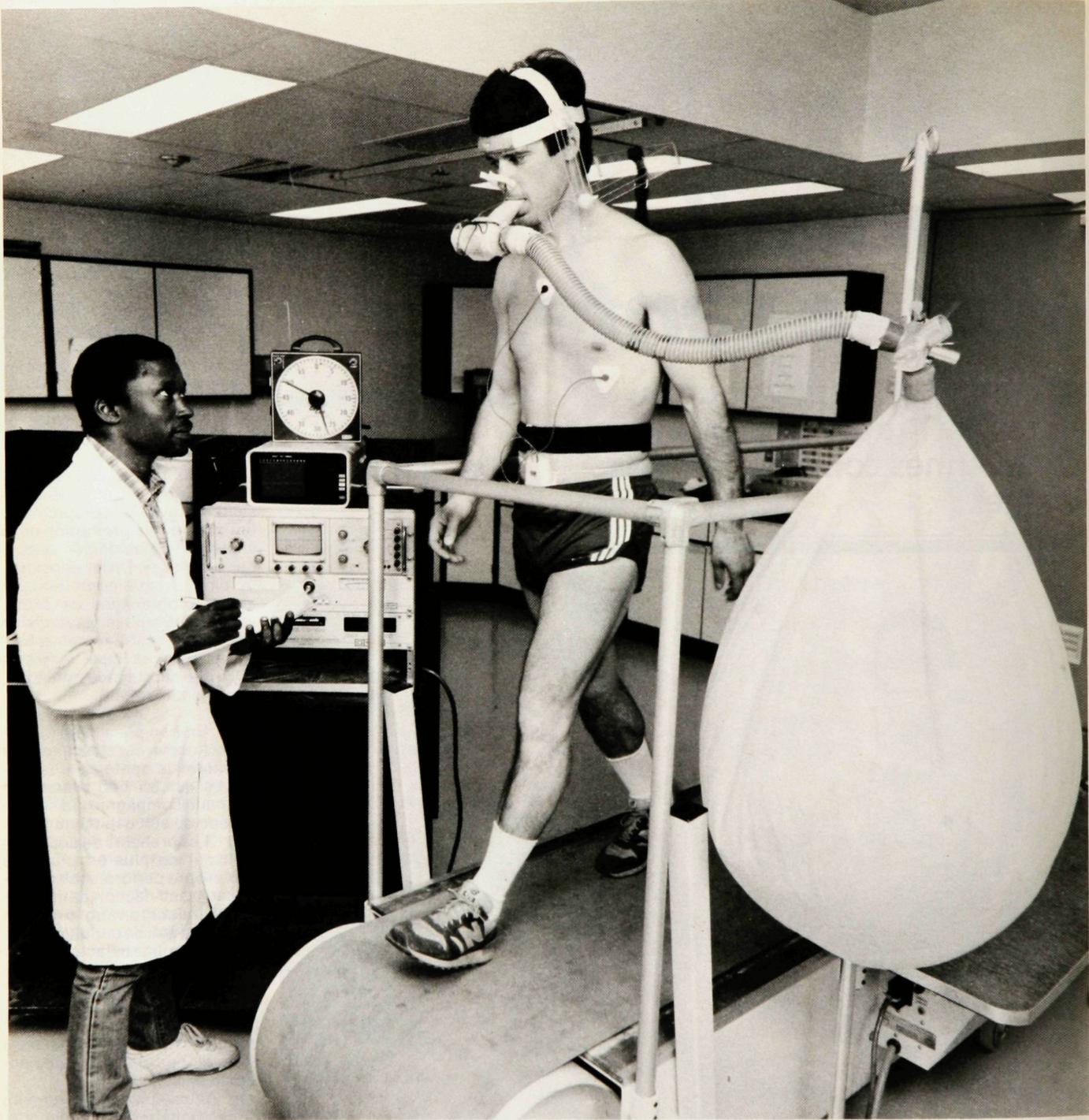
Un bon placement

Adopter des stratégies pour améliorer la santé de ses employés est un bon placement pour une compagnie qui se préoccupe de son capital humain.

Les preneurs de décisions réalisent de plus en plus que leur propre performance au travail et la satisfaction dans la vie en général sont en étroite relation avec le niveau de condition physique et d'autres caractéristiques d'un mode de vie sain. Posner, dans son livre *Executive Essentials*, affirme que le directeur en forme paraît mieux, maintient un poids idéal, contrôle son stress et développe une meilleure confiance en soi.

Plusieurs de ces preneurs de décisions pensent à appliquer le même raisonnement à leur personnel. Dans maintes industries au Québec, le roulement du personnel est presque absent. La population au travail est vieillissante et demeurera en place pour plusieurs années. D'autres entreprises ont le souci de prévenir les effets du *burn-out* chez une masse d'employés qui approche de l'âge moyen.

Les maladies et les accidents ne sont pas les seules causes de l'absentéisme. La consommation excessive d'alcool, les maux de dos, une mauvaise



alimentation, le tabagisme ou le stress y contribuent également. Ces facteurs augmentent sans aucun doute l'incidence de certaines maladies, et plus particulièrement des maladies cardiovasculaires et des cancers. Les maladies cardiaques représentent 50% des décès entre l'âge de 35 à 70 ans. Les résultats de cette souffrance humaine a aussi des répercussions sur l'état financier de l'organisation.

Il est possible de réduire de façon significative l'absen-

téisme en milieu industriel: de 9 à 11 jours par année chez les participants à un cours de conditionnement physique, de 8 à 11 jours avec le counselling en activité physique et mode de vie et de 5 à 17 jours à la suite de programme de prévention des maux de dos.

Des avantages mal connus

Au Canada, les bénéfices des programmes de mieux-être sont, jusqu'à présent, passés inaperçus bien qu'ils existent depuis

les années 70. Aux États-Unis, des milliers de programmes sont en marche et ils profitent de l'appui de l'Association for Fitness in Business. Il faut dire que les aspects coûts-bénéfices de ces programmes sont plus évidents pour les compagnies américaines qui défraient les coûts de santé-sécurité directement plutôt que via les programmes gouvernementaux.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ont lancé diverses campagnes de promotion afin

de sensibiliser les entreprises aux bienfaits des programmes de condition physique et de mode de vie en milieu de travail. Kin-Québec, Condition physique Canada et la Chambre de commerce du Canada ont notamment collaboré à plusieurs colloques intitulés *Forme Affaires*. Deux publications de Condition physique Canada ont été rédigées à l'intention des dirigeants de compagnies.

Malgré ces initiatives, nos trois niveaux de gouvernements,

les plus importants employeurs au pays, n'ont pas encore instauré leurs propres programmes de mieux-être. Ce sont les entreprises privées qui, à l'aide d'éducateurs physiques spécialisés en condition physique et en mode de vie au travail, ont mis en place des projets innovateurs.

Au Québec, les grandes compagnies comme Consolidated Bathurst, Alcan, Cascades, Johnson & Johnson, Domtar, Fibreglass Canada et Pratt & Whitney ont des programmes qui vont du simple conditionnement physique à des services complets de mieux-être. La compagnie Cascades inc., de Kingsley Falls, a d'ailleurs mérité un prix d'excellence décerné par la Chambre de commerce du Canada et Condition physique Canada lors d'un gala tenu à Toronto en mars 1989.

Les grandes corporations ont été les leaders dans le développement des programmes de mieux-être. Toutefois, l'expertise et les ressources matérielles engendrées par ces initiatives servent maintenant les P.M.E. du Québec qui, elles aussi, ont su créer des projets bien adaptés à leurs besoins. On peut mentionner Atlantique Image et Son, les Pharmacies Jean Coutu, La Presse et Clarkson Tétrault.

Concilier les objectifs

Le succès éventuel d'un tel programme dépend de la conciliation entre les objectifs organisationnels et les besoins des employés. La compagnie doit établir clairement ses objectifs. Ceci est important pour établir les fondements du programme afin d'effectuer une évaluation future.

Les objectifs organisationnels peuvent comprendre le contrôle des coûts (exemple: diminution du taux d'absentéisme), l'amélioration des relations de travail (exemple: favoriser un meilleur climat social) ou la création d'une image positive dans le public.

Afin de répondre aux besoins des employés, le programme peut comprendre différentes composantes, tels une évaluation de la condition physique, des cours de conditionnement physique, des programmes d'exercices individualisés, la

prescription de programmes d'exercices et la pratique d'activités sportives. Ce programme peut aussi s'intéresser au contrôle du poids, à la prévention des maux de dos, à la maîtrise du stress et à l'adoption d'une alimentation saine.

Les critères de réussite

Les bénéfices obtenus d'un programme de condition physique et de mode de vie en milieu de travail dépendent de trois facteurs: la pertinence du programme implanté, le niveau de participation de la compagnie et l'expertise professionnelle.

Le programme doit d'abord répondre aux besoins et à l'intérêt des employés. Souvent, une analyse de besoins est nécessaire avant de planifier un programme. L'analyse doit indiquer les préoccupations majeures des employés (exemples: perte de poids, diminution du stress). Une bonne analyse permet de planifier un programme bien approprié.

Les programmes de condition physique et de mode de vie des employés peuvent être offerts à trois niveaux. Le premier consiste à sensibiliser et à éduquer le personnel quant à l'importance de la bonne forme et d'habitudes de vie saines. On utilise les campagnes, les conférences, l'évaluation de la condition physique, la pause-exercice, les affiches.

Le deuxième niveau implique la participation des individus dans diverses interventions comme: les classes de conditionnement physique et les ateliers d'anti-tabac, de contrôle du poids, de contrôle du stress ou de soins du dos.

Le troisième niveau englobe les deux premiers et comprend en outre la création d'un environnement positif par la direction: par exemple, la construction d'un centre de conditionnement physique, l'adoption de politiques anti-tabac, la participation du personnel de la direction au programme, des périodes allouées à certains employés cibles pour participer à une activité spéciale (exemple: soins du dos).

En général, les bénéfices et le coût du programme sont directement proportionnels au niveau de participation. Parfois,

il est avantageux pour une compagnie de débiter avec le niveau un et de progresser vers les autres niveaux.

Soulignons enfin que les programmes ayant eu le plus de succès à long terme ont été développés par les experts-conseils en éducation physique.

Cela n'a rien de surprenant car, la plupart du temps, l'expertise requise n'existe pas au sein de l'entreprise.

Ronald J. Ferguson est professeur titulaire au Département d'éducation physique de l'Université de Montréal.



**ÉCOLE CROISIÈRE
MERCATOR**

STAGE CROISIÈRE DE 5, 12 OU 18 JOURS

- Golfe St-Laurent
- Fleuve (Tadoussac)
- Lac Champlain
- Antilles

NIVEAU I, II, III

Corbin 39 ●
Chatam 33 ●
C&C 36 ●
C&C 27 ●
Mirage 27 ●
Attalia 32 ●

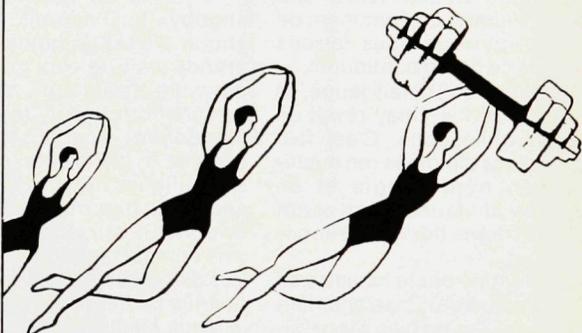
A partir de \$329.00 / 5 jours

ÉCOLE HOMOLOGUÉE PAR LA F.V.Q.
I.S.S.A. ET LA C.Y.A.

376, Saguenay, St-Fulgence, Québec - GOV 1S0
Téls.: (418) 674-9309; Mtl: 848-9172; Québec: 878-3945



**PROCHAINE STATION:
ÉDOUARD-MONTPÉTIT**



**... TERMINUS
DÈS SPORTIFS**

INVITATION AUX ENTREPRISES

Location de plateaux sportifs, de salles
d'amphithéâtres pour la tenue de spectacles,
de congrès, de salons, de foires...

 Université de Montréal
Service des installations
et équipements sportifs

CEPSUM

LAISSEZ-VOUS
TRANSPORTER!

INFORMATION : 343-7826 6950

Chercheur, etc.

Patrick Vinay est chercheur. Mais il est aussi professeur, médecin, vulgarisateur, président du Fonds de recherche en santé du Québec et ex-étudiant en philosophie.

Mathieu-Robert Sauvé

« **F**aire de la recherche scientifique, c'est regarder avec un oeil admiratif la nature qui se dévoile devant nous dans un spectacle époustouflant de beauté et d'organisation. Et nous ne pouvons enseigner aucune science sans transmettre cet émerveillement, auquel s'ajoute un sentiment de partage, puisque nous faisons partie de ce grand continuum... »

Alors qu'il était jeune, le docteur Patrick Vinay rêvait de devenir philosophe. C'est fait. Même si ses diplômes (en médecine, en néphrologie et en sciences cliniques) font plutôt de lui un digne héritier d'Hippocrate.

Nommé par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur Claude Ryan à la présidence du Fonds de recherche en santé du Québec (FRSQ), le 7 septembre dernier, le docteur Vinay est membre d'une dizaine de sociétés savantes et fait partie du comité d'attribution des bourses de la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal.

C'est dans cet établissement qu'il enseigne la biochimie, la physiologie et la médecine, fait de la recherche en néphrologie (étude du rein), trouve le temps d'écrire des lettres ouvertes dans les journaux (récemment, dans *Le Devoir*, au sujet de l'exode des cerveaux québécois vers les États-Unis) et tient à pratiquer régulièrement

la médecine. « Afin de ne pas perdre la main ».

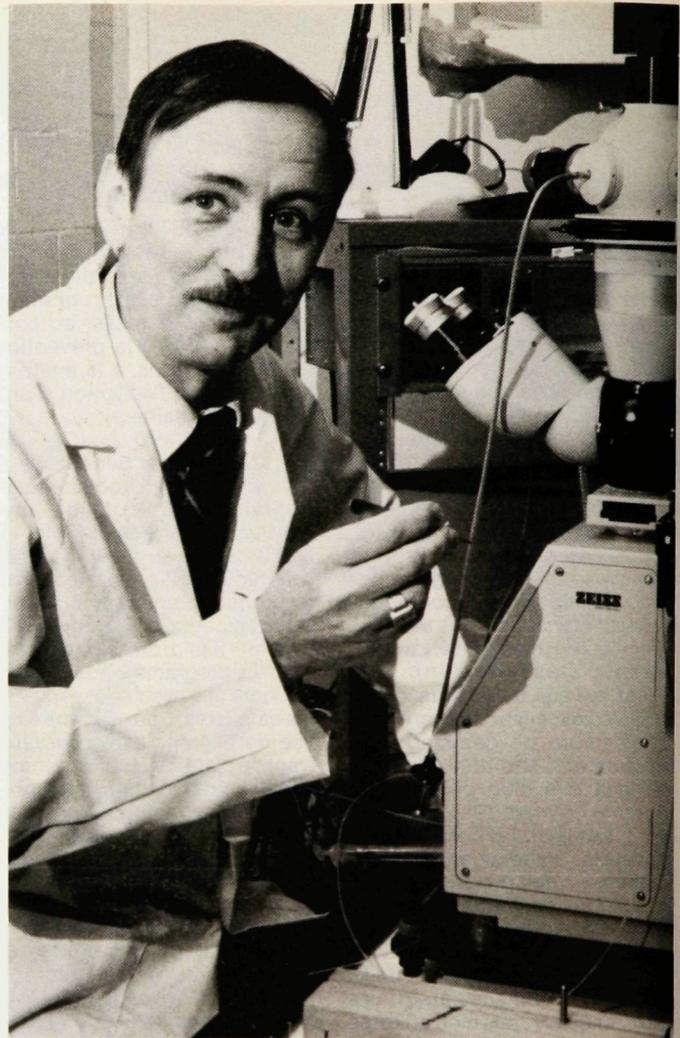
À croire qu'il a, au cours de ses recherches, trouvé la formule chimique du don d'ubiquité et qu'il en fait bon usage. Car là ne s'arrête pas la liste des activités du docteur Vinay.

S'il a dû renoncer à un « hobby » qu'il adorait, le chant choral (« c'est un homme d'une grande culture, un mélomane qui vibre beaucoup », dit de lui son chef de chœur, Jean-François Sénart), il participe régulièrement à différents congrès scientifiques. Et on l'a vu récemment prendre position en faveur de la sauvegarde du français donné par les responsables de la revue *Médecine-Science*.

« Je suis né en France mais je n'avais que deux ans quand je suis arrivé ici. Ce qui fait de moi un Québécois encore plus québécois qu'un tricoté serré », dit-il. S'il avait bel et bien renoncé à la philosophie en 1968, année où il obtint son diplôme en médecine de l'Université de Montréal, il avait choisi ce programme d'études dans le but de devenir psychiatre. « Je voulais que ma vie professionnelle s'oriente vers l'entraide. J'ai besoin de me sentir utile. »

La vocation de professeur

Patrick Vinay n'est pas devenu psychiatre car il découvrit que la médecine comblerait



mieux son caractère altruiste. Bien que cette science bénéficiât d'une technologie en plein essor, il réalisa que les nouveaux praticiens étaient mal préparés à utiliser la recherche dans l'exercice de leur profession. Il sut dès lors qu'il enseignerait un jour.

« Il n'y a pas de santé sans recherche, pas plus qu'il n'y a de soins sans réseau hospitalier, dit-il. Et la formation du personnel médical doit tenir compte de chacun de ces aspects. »

La recherche pour le docteur Vinay (l'un des trois spécialistes canadiens du métabolisme rénal), n'est pas la chasse gardée des passionnés qui y consacrent leur carrière, même si ceux-ci en constituent d'importants maillons. C'est le résultat de ceux qui aiment ce qu'ils font. Et elle doit ainsi aller de pair avec l'acte médical.

« Si vous avez un cancer du pancréas, par exemple, et que vous consultez votre médecin, deux méthodes de traitement vous attendent. Il peut vous soigner au meilleur de sa

connaissance, ce qui est bien, mais dans le meilleur des cas il aura vu trois cas semblables dans sa carrière. »

« Il peut aussi comparer le mal dont vous souffrez, grâce à des banques de données actuellement disponibles, à 692 autres cancers du pancréas traités de la manière A, B, ou C. Il sera sûrement plus apte alors à choisir le traitement le plus adéquat pour vous. C'est ça, la recherche. C'est plus long, ce n'est pas payant mais c'est ce qu'il faut faire. »

Ainsi la recherche médicale est une « aventure extraordinaire », mais elle ne doit pas devenir une « mission impossible » simplement parce que les médecins sont rémunérés selon la quantité de leurs interventions. Les hôpitaux universitaires ont à ce titre un rôle important à jouer, estime le docteur Vinay. « C'est là que doit prendre naissance une nouvelle attitude chez les médecins de demain. »

Ne soupçonnez pas le président du FRSQ d'avoir des idées révolutionnaires, ni même d'être

POUR LE GROUPE SGF

LA PÉTROCHIMIE est un secteur industriel d'avenir dont il importe de favoriser le développement au Québec. Associé à un important partenaire du secteur privé, le Groupe SGF joue ainsi un rôle stratégique d'utilisateur de produits de raffinerie et de fournisseur de produits pétrochimiques de qualité pour l'industrie chimique du Québec et du monde entier. Voilà un exemple de l'action du Groupe SGF, qui s'emploie à diversifier et consolider la structure industrielle du Québec. Oui, le Groupe SGF travaille POUR NOUS.



avant-gardiste. « Ce que je vous dis là, ce sont de vieux médecins qui me l'ont appris. Une génération disparue... »

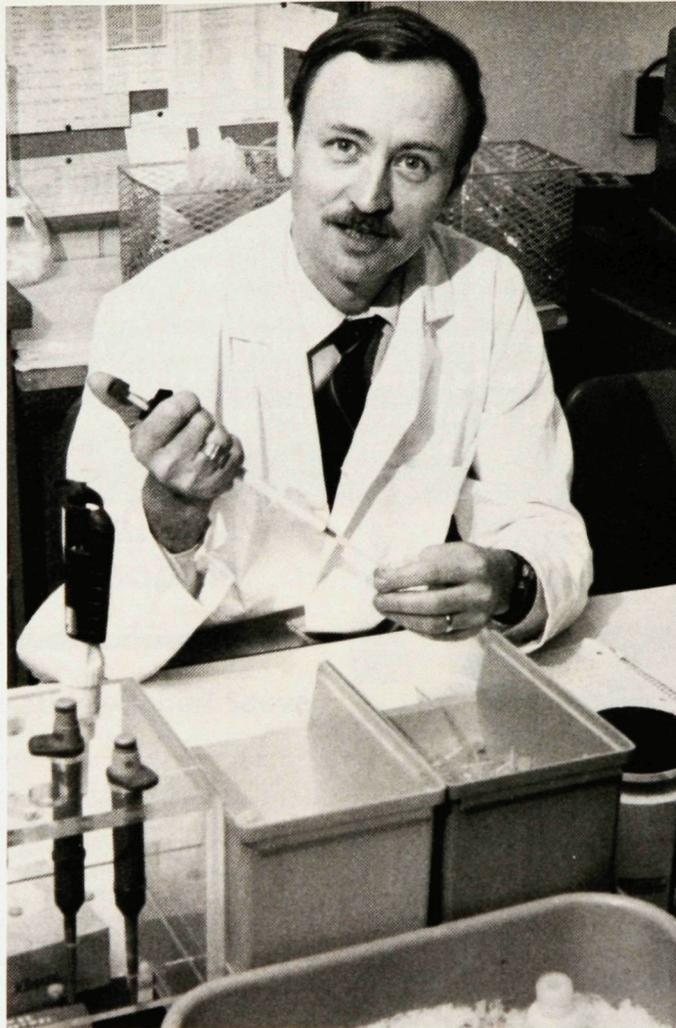
Deux ans de recherche avec un prix Nobel

À 29 ans, Patrick Vinay se voit attribuer la bourse du centenaire du Conseil de recherche médicale du Canada afin de réaliser des études postdoctorales. Il prend alors la direction de l'Université d'Oxford, en Angleterre, pour rejoindre l'équipe de l'éminent docteur Hans Krebs, prix Nobel de médecine et physiologie, dans son laboratoire de biochimie et métabolisme. Il en revient deux ans plus tard.

Devant son ordinateur, dans le bureau qu'il occupe aujourd'hui à la Faculté de médecine (Département de physiologie), une photo du docteur Krebs trône toujours. Il fait partie de la « génération disparue ». Mais ce que lui a aussi inculqué le savant d'origine allemande, c'est l'importance de vulgariser la science, de la rendre accessible au commun des mortels.

« Quand on a besoin d'un piédestal pour être grand, c'est qu'on n'est pas très grand. Et quand on a besoin d'un langage incompréhensible pour expliquer une chose, c'est qu'on la maîtrise mal. Vous pouvez expliquer toute la biochimie dans une grenouille, toute la génétique dans un œuf de grenouille et tout l'environnement dans un étang de têtards. C'est exactement ce qu'on fait les grands de ce monde, en sciences ».

Rien n'empêche, en effet,



de commencer un article de fond sur la recherche en cardiologie, dans la très sérieuse revue *Forces* (no. 76), par « Boum-boum, boum-boum, boum-boum. Un bruit tellement familier que nous ne l'entendons plus... » C'est ce qu'a fait le docteur Vinay, pour qui la vulgarisation scientifique est essentielle.

Émule de Fernand Seguin, il a réalisé plusieurs années durant une série d'émissions pour le réseau CANAL: *Portraits de chercheurs*. Et il en prépare une autre, destinée au grand public, qui portera sur la recherche en santé au Québec. Une production qui montrera, notamment, le chemin que suit un dollar donné au téléthon de Sainte-Justine.

Voilà le quatrième volet de la carrière du docteur Vinay, professeur, chercheur, médecin et vulgarisateur. « L'enseignement, qui consiste à proposer, non à imposer, mène à cela naturellement », dit-il.

Le président du FRSQ

La carrière de chercheur représente une somme considérable d'efforts consacrés à la formation et donne des résultats souvent ingrats. Après quinze ans de travail, celui qui devient un spécialiste mondial d'une discipline dont son milieu immédiat n'a parfois jamais entendu parler gagnera (dans les bonnes an-

nées) le tiers du salaire de son collègue d'internat. C'est donc une vocation.

« Heureusement, nous avons la chance, au Québec, de disposer d'une structure unique au pays, le FRSQ, qui permet le financement de laboratoires de recherche, de l'aide technique nécessaire et du salaire d'un certain nombre de jeunes chercheurs. »

Ce Fonds, doté d'un budget annuel de 40 millions de dollars, est l'un des moteurs du développement de la recherche en santé au Québec. Un secteur plein de promesses... et de défis. « Le FRSQ représente les mains de la communauté scientifique du Québec, dit son président, puisque plus de 1 200 chercheurs font partie des différents comités d'étude qui voient à un juste répartition des sommes. »

De leurs décisions dépend donc en partie l'avenir de la recherche québécoise en santé. Et la tendance à la collaboration avec les entreprises, qui caractérisera les universités québécoises des années quatre-vingt dix, n'échappe pas au FRSQ, qui, avec le Conseil de recherche industrielle du Québec, mène un gros projet visant à favoriser le développement de la technologie industrielle dans le domaine médical.

« Si on me dit que nous n'investissons pas suffisamment dans la recherche, je répondrai que c'est parfaitement vrai. Mais si on me dit qu'on a manqué le bateau parce que quelques-uns de nos chercheurs vont travailler aux États-Unis, comme l'a fait récemment un journaliste du *Devoir*, alors là, je ne suis pas d'accord. »

« C'est vrai que c'est « tough », la recherche, poursuit le président du FRSQ. On doit montrer en quelques années qu'on est excellent, comparativement aux plus grands cerveaux du monde. Meilleurs que les Américains qui disposent de beaucoup plus de ressources que nous. Mais pour être meilleurs qu'eux, qu'est-ce qu'on fait ? »

Le docteur Vinay jette un regard autour de lui, se rapproche de l'oreille du journaliste et dit à voix basse: « On travaille plus fort ! »

PETRIE RAYMOND

COMPTABLES AGRÉÉS

1320, BOUL. GRAHAM, BUREAU 200, MONTRÉAL, QUÉBEC CANADA H3P 3C8
TÉL.: (514) 342-4740 TÉLÉCOPIEUR: (514) 737-4049



Représentation internationale

INTERCONTINENTAL
ACCOUNTING
ASSOCIATES

Jules Labarre

Collaborateur du frère Marie Victorin lors de la fondation de l'ACFAS, Jules Labarre a aussi été à l'origine de l'Association des diplômés de l'U. de M.

Claude Lamarche

Jules Labarre a 84 ans. «C'est un bel âge, dit-il, et je le vis pleinement.» Certes, le pas a ralenti un peu, l'oreille entend moins bien et la tête se permet parfois des migraines. «Qu'importe, ce sont des inconforts mineurs et je m'en accommode bien.»

Il occupe seul un quatre pièces et demie dans un appartement confortable et paisible de Saint-Lambert. «Je dors facilement. Je mange bien: mon épouse, qui était une excellent cordon bleu, m'a appris tous les trucs de la bonne cuisine. J'ai des amis de mon âge tout près et mon fils vit à quelques rues de chez moi.»

Professeur sans le sou!

Un esprit calme et optimiste. «Toute ma vie, j'ai été ainsi. J'ai souvent vécu des circonstances décourageantes, des situations décevantes. À chaque fois, l'espoir a pris le dessus, pour ne pas dire toute la place, au point d'en oublier les problèmes. Je me souviens de cette crise financière qu'avait traversée l'Université en 1934. J'étais alors professeur à la Faculté des sciences. Pendant cinq mois, l'Université n'a pu nous payer. J'étais sans le sou. Cela ne m'a pas empêché d'acheter une auto et d'aller faire le tour de la Gaspésie avec des

amis qui étaient dans la même situation financière que moi!»

Un pied de nez aux malheurs de la vie, une antipathie naturelle et constante pour le drame. Un goût de vivre qu'il n'a pas encore perdu aujourd'hui, une sérénité qui l'empêche de se tracasser l'esprit avec des sujets pessimistes.

Celui de la mort, par exemple. «J'en parle rarement. J'y pense encore moins. C'est un événement naturel contre lequel je ne peux rien et qui viendra en son temps. Et ma formation, pour ne pas dire mon «caractère» de pharmacien, m'évite aussi de paniquer au moindre malaise.»

«Je n'ai d'ailleurs pas beaucoup de temps à consacrer à mes malaises. Il y a tant à faire et à voir! Nous vivons une époque inspirante et stimulante. Et je ne veux rien manquer. Je n'ai d'ailleurs aucune difficulté à m'y adapter puisque je suis toujours resté dans le mouvement. Je suis particulièrement fasciné par les choses merveilleuses réalisées en électronique et mises à la disposition de tout le monde.»

Une vie douce et agréable, partagée entre le plaisir de marcher au grand air, de philosopher avec des amis, de regarder la télévision, de lire.

Lire! Lire! Lire!

«Depuis ma retraite, je lis

comme je n'ai jamais lu. Il faut dire que j'avais un retard incommensurable en auteurs classiques. Claudel, Nietzsche, Balzac, Gide, Flaubert, Diderot. Ces jours-ci, c'est la vie de Teilhard de Chardin. Chacun de ces auteurs que je découvre me fascine par la qualité élevée de son inspiration, la profondeur de sa réflexion et la pureté de sa langue.»

84 ans et avoir le goût, le don, le plaisir de l'émerveillement et le désir d'en savoir davantage. Et aussi... la modestie. Cette simplicité déconcertante qu'on rencontre si souvent chez les grands hommes, simplicité qui les fait toujours s'étonner qu'on s'intéresse à eux et à ce qu'ils ont fait. Jules Labarre n'y échappe pas.

Il ne comprenait pas qu'on veuille l'interviewer. «Ma vie et ma personne présentent peu d'intérêt. La profession que j'ai exercée n'a jamais nécessité de publicité. Et il y a que j'ai laissé le collier depuis si longtemps. Je suis un survivant, non un défenseur! Alors qu'il y a tant de causes à défendre et tant de gens qui auraient besoin d'une tribune pour se faire entendre.»

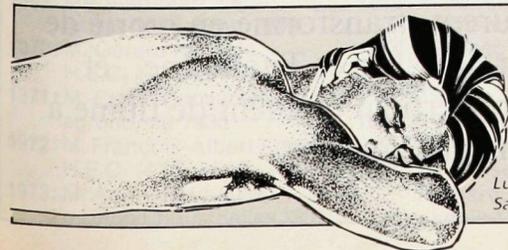
Il a été reçu bachelier en pharmacie dès l'âge de 17 ans. Il obtenait, suite à des études à l'institut Pasteur, un doctorat ès

sciences de l'Université de Paris. Pendant 25 ans, il a été professeur de chimie analytique et de chimie biologique à l'Université de Montréal. Puis, pendant 25 autres années, chef des laboratoires de biochimie de l'hôpital Notre-Dame.

Il a été membre de plusieurs sociétés savantes dont la Société Royale du Canada, le Chemical Institute of Canada, l'American Chemical Society, le New York Academy of Science, la Société de chimie biologique de France et la Société de pharmacodynamie et de thérapeutique de France. Pendant plusieurs années, il a été le président de l'Office de recherches scientifiques du ministère de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec. En 1957, il était proclamé le «pharmacien de l'année». Voilà pour le coup de chapeau... à son humilité!

Le professeur

«Je ne sais pas si je fus un bon professeur. Il faudrait le demander à mes anciens étudiants. Mais je sais que j'ai exercé ma profession avec amour et dévouement. Un métier exigeant qui me demandait beaucoup de travail et de concentration. On ne se présente pas devant un groupe d'étudiants intelligents et assoiffés de savoir sans s'être bien préparé. Un travail de pré-



CENTRE DE MASSOTHÉRAPIE AU CEPsum

Stade d'hiver, local #232

Information:

345-1741

Lundi au vendredi 10:00 - 20:00
Samedi 11:00 - 16:00

"Où la détente est un art!"

paration qui se prolongeait jusqu'aux petites heures du matin.»

Des années difficiles sur le plan financier. C'était la période de la Crise. «Les professeurs n'étaient pas payés: à peine 5\$ pour chaque cours. Enseigner était presque un acte de charité. La Crise a été très dure mais elle fut un coup de fouet qui a obligé les gens à prendre conscience de la situation, à se serrer les coudes, à essayer et à réussir à la maîtrise. Une expérience unique de collaboration, d'amitié et de dévouement.»

L'hôpital Notre-Dame

Les 25 années passées à l'hôpital Notre-Dame comme chef de laboratoire de biochimie furent aussi enrichissantes. Une ambiance peu commune de travail, d'implication, de collaboration, de confiance, de reconnaissance et de respect mutuels des compétences de chacun. «L'influence des laboratoires pour diagnostiquer un traitement des maladies prenait une importance capitale. Leur présence était reconnue dans tous les hôpitaux. Je n'étais pas médecin et j'avais quand même été élu membre du bureau médical de l'hôpital.»

«De plus, c'était prenant de voir ce qui se passait dans un hôpital (et des amis me disent que ça n'a pas changé): une attitude de haute considération pour l'humain et son bien-être.»

Parallèlement à sa vie professionnelle, Jules Labarre s'est adonné à deux hobbies importants. Le premier est à caractère scientifique. Il s'agit de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences). L'ACFAS a pris avec les années une très grande expansion et a atteint une crédibilité mondialement reconnue.

Le frère Marie Victorin

«Le hasard a voulu que j'assiste aux prémices et au point de départ de l'ACFAS. Le grand instigateur fut le frère Marie Victorin.»

«Inscrit à la Faculté de pharmacie, à ses cours de sciences naturelles, je le rencontrai souvent avec d'autres étudiants en dehors des heures de cours pour collaborer à ses travaux. Chacune de ces rencontres étaient émouvantes et

stimulantes.»

«Je considère comme un grand privilège d'avoir côtoyé et travaillé avec le frère Marie Victorin, une des grandes gloires de notre pays. Je n'ai pas été un cofondateur de l'ACFAS mais un humble collaborateur. Ses appuis importants ont été Jacques Rousseau et Gilles Brunelle, ainsi que le journaliste Louis Dupire du *Devoir* qui a contribué à mettre en évidence les initiatives à caractère social du frère Marie Victorin. Le Jardin botanique par exemple.»

«J'ai souvenir que les premiers terrassements du Jardin botanique aient été faits par les nombreux chômeurs de l'époque (on avait alors écouté une suggestion du journaliste Louis Dupire).»

«Au fond de tout malheur, il y a un espoir», avait dit Jules Labarre, au début de l'interview. Ainsi la Crise a-t-elle aidé à la formation du Jardin botanique!

L'ADUM

Son deuxième hobby: l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal. Jules Labarre est en effet l'un des instigateurs de sa mise sur pied avec les docteurs Stephen Langevin, Louis Charles Simard et Me Arthur Vallée.

Les universités anglaises de Montréal avaient leur association de diplômés de même que certaines écoles affiliées à l'Université de Montréal: l'École Des Hautes Études Commerciales et l'École Polytechnique.

L'Université traversait alors (1934) une période de crise financière aiguë. Jules Labarre était à ce moment professeur à la Faculté des sciences.

Les appels répétés aux autorités politiques n'avaient pas donné de résultats positifs. Le gouvernement de l'époque (celui de Taschereau) était peu ému par les problèmes financiers de l'Université de Montréal. Il considérait que les 25 000\$ annuels de subvention étaient suffisants.

«Il fallait trouver une oreille plus attentive. Nous avons pensé aux diplômés. Après de nombreuses réunions et consultations, le 15 juin 1934, l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal incorporée était née, reconnue par

lettres patentes.»

L'Université a survécu à sa crise. L'aurait-elle fait sans l'aide de son Association des diplômés? Peut-être. Ce qui est certain, c'est que sa création a obligé beaucoup de gens à s'intéresser aux problèmes de leur Université et à l'aider à s'en sortir. Ce qui est indéniable aussi, c'est qu'à partir de ce jour, l'Université a su qu'elle pouvait compter sur un allié de taille.

L'ACFAS, l'Association générale des diplômés aurait-

elles existé, plusieurs générations de pharmaciens et d'hommes de science auraient-elles été si bien formées et le laboratoire de bio-chimie de l'hôpital Notre-Dame aussi bien dirigé sans Jules Labarre? «Sans l'ombre d'un doute», répondrait-il...

En oubliant d'ajouter: à la condition qu'il se soit présenté un autre homme aussi intègre, rigoureux, compétent, optimiste, altruiste et humble... que Jules Labarre. ■



**BOURGEOIS, MARSOLAIS
& ASSOCIÉS C.A.**

50, Place Crémazie, Suite 910, Montréal, (Québec), H2P 2T6 Tél.: (514) 384-7430
10, rue de l'Église, C.P. 600, Labelle, (Québec), J0T 1H0 Tél.: (819) 686-3517

Tioxide

Tioxide Canada Inc.

C.P. 580
Sorel, PQ J3P 5P8
Tél.: (514) 742-2711
Télex: 055-60488

Manufacturier de pigments de titane utilisés dans la fabrication de peinture, de composés de plastique et de papiers fins.

Tioxide est un lien important dans la transformation d'une matière première du Québec, soit le minerai d'ilménite extrait sur la Côte Nord du Saint-Laurent, transformé en scorie de titane par QIT-Fer et Titane Inc., et ensuite converti en pigment de titane à notre usine de Tracy.

la vie de l'association

L'Ordre du Mérite à Pierre Péladeau

Le 22e Mérite des Diplômés de l'Université de Montréal a été décerné à Pierre Péladeau, diplômé en philosophie de l'Université de Montréal, promotion 1947. M. Péladeau est actuellement président et chef de la direction de Quebecor inc.

La cérémonie de remise de l'Ordre du Mérite a eu lieu dans le cadre d'une soirée de gala, dans la salle de bal Régence du Grand Hôtel de Montréal, le vendredi 5 mai 1989. Près de 300 personnes assistaient à cet événement.

La présidence d'honneur de cette soirée était assumée par le Très Honorable Brian Mulroney, premier ministre du Canada.

Prenant la parole au cours de cette soirée, M. Mulroney a déclaré que « monsieur Péladeau est un peu le père de cette génération d'individus qui réalisent une nouvelle révolution tranquille au Québec ». Puis, vantant l'esprit d'entreprise du lauréat, M. Mulroney devait ajouter : « Avant de distribuer la richesse, il faut la créer », soulignant ainsi, au passage, les acquisitions de M. Péladeau tant au Canada qu'aux États-Unis.

M. Péladeau s'est pour sa part déclaré très surpris et flatté de cette mention honorable.

« On n'oublie pas son université, à laquelle on doit tout », a-t-il précisé, en s'empressant d'ajouter qu'il n'avait jamais regretté d'avoir abandonné la philosophie et le droit pour se lancer à corps perdu dans le monde des affaires.



M. Péladeau en compagnie de la présidente des Diplômés, Mme Louise P. Leduc et du premier ministre du Canada.



M. Péladeau s'entretient avec le chancelier de l'U. de M. M. Claude Castonguay.

Lauréats de l'Ordre du mérite des Diplômés de l'Université de Montréal

- 1967:** Me Daniel Johnson, droit 1940
- 1968:** Dr Paul David, médecine 1944
- 1969:** Me Jean-Marc Léger, lettres 1948, droit 1949
- 1970:** M. Gérard Plourde, H.E.C. 1939
- 1971:** M. Pierre Dansereau, agronomie 1936
- 1972:** M. François-Albert Anger, H.E.C. 1934
- 1973:** M. André Raynauld, relations industrielles 1951

- 1974:** Le Très Honorable Pierre Elliott Trudeau, droit 1943
- 1975:** Me Gérard Delage, droit 1935
- 1976:** Mme Denise Leclerc, pharmacie 1949, 1952, 1962
- 1977:** M. Maurice L'Abbé, mathématiques 1945
- 1978:** Dr Isaac Rebner, psychologie 1951, 1953, 1957
- 1979:** M. Camille A. Dagenais, polytechnique 1946
- 1980:** Mme Yselt Lefebvre-Richard, chimie 1949, 1951

- 1981:** M. Denis Héroux, lettres 1962
- 1982:** Me Jean-Claude Delorme, droit 1959
- 1983:** M. Bernard Lamarre, polytechnique 1952
- 1984:** M. Pierre Goyette, H.E.C. 1952
- 1985:** M. Claude Beauchamp, droit 1964
- 1986:** M. Robert Bourassa, droit 1956
- 1987:** M. J.V. Raymond Cyr, polytechnique 1958
- 1988:** M. Pierre Péladeau, philosophie 1947

Les amis de la soirée

Un merci très spécial à tous nos commanditaires:
 J. Meloche inc.
 Hiram Walker et fils Itée/
 Canadian Club
 Le Journal de Montréal
 L'imprimerie l'Éclaireur
 La Direction des communications (U. de M.)
 Le Centre audiovisuel (U. de M.)
 La Faculté de musique (U. de M.)

la vie de l'association

Entente Banque Nationale / CEP SUM



Remise officielle d'un chèque de 12 400,00\$ dans le cadre d'un protocole d'entente entre le CEP SUM et la Banque Nationale. L'entente prévoit un échange de services entre les deux parties. Cette commandite servira à l'achat d'équipements sportifs, dont le tableau de chronométrage du terrain de football. Sur la photo, M. Daniel Hébert, adjoint au directeur - section Communications / Marketing, du Service des sports de l'Université de Montréal, et M. Jules G. Gagné, vice-président marketing de la Banque Nationale.

L'assurance auto et habitation chez Meloche: du nouveau, tout à votre intérêt!

Nous avons le plaisir de vous informer que les clients de J. Meloche inc., courtiers d'assurances, peuvent dorénavant étaler le paiement de leurs primes sur onze mois la première année et douze mois par la suite, facilement et sans aucun frais, par des prélèvements bancaires mensuels automatiques.

Bien entendu, le paiement des primes d'assurance pourra continuer de se faire en un, deux, trois ou quatre versements si ces modes de paiement conviennent davantage.

Cette initiative reflète l'en-

gagement de Meloche à offrir des programmes d'assurance et un service qui évoluent au rythme des besoins changeants de sa clientèle de professionnels et de diplômés universitaires.

Profitez de cette occasion pour faire fructifier votre argent tout en achetant un programme d'assurance automobile et habitation conçu spécialement pour vos besoins. Pour plus de détails, composez le 384-1112 ou, sans frais, le 1-800-361-3821, entre 8h30 et 21h00, du lundi au vendredi.

organisé par Mme Lise Giroux. Cette activité a donné lieu à l'échange de nombreux souvenirs entre les participantes.

Bravo pour cette bonne initiative et communiquez avec votre Association si vous désirez organiser une rencontre du même style.

Les anciens Carabins de retour sur le campus

Les 1er et 2 avril derniers, le CepsuM était l'hôte des retrouvailles des anciens Carabins ayant porté les couleurs de l'Université de Montréal de 1932 à 1989.

Les anciens hockeyeurs, au nombre de 65, formèrent quatre équipes et participèrent au tournoi annuel de hockey interfacultaire organisé par le Service des sports. L'équipe dirigée par M. Claude Chapleau et M. Bernard Downs s'est distinguée en remportant tous ses

matches grâce, entre autres, aux performances du gardien de but Paul Duranceau (médecine 1978) et de l'attaquant Pierre Arsenault (éducation physique 1972).

Cet événement sportif était suivi d'une soirée de retrouvailles à laquelle plus de 150 membres des Carabins de différentes disciplines (hockey, football, tennis, golf, natation, volley-ball, etc.) ont renoué connaissance dans une atmosphère de réjouissance et de camaraderie.

Rappelons que l'organisation de cette activité a été possible grâce à la collaboration du CEP SUM, de la Direction des communications, du Fonds de développement et de l'Association des Diplômés.



Le directeur du Service des sports, Bernard Goyette, effectue la mise au jeu en présence de Normand Marneau (gauche) et de Jimmy Solio (droite).

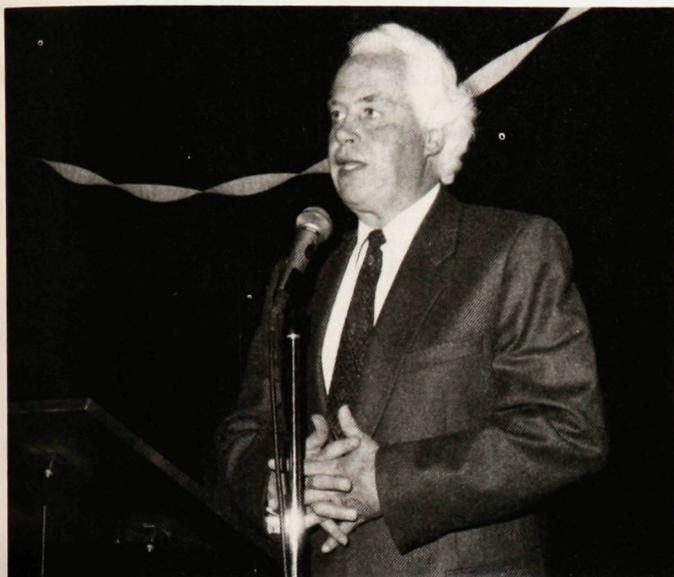


Les entraîneurs des équipes qui se sont affrontées dans le cadre du tournoi organisé pour les Carabins. De gauche à droite: Claude Chapleau, Bernard Downs, Michel Jarry, Jacques Côté, André Huneault.

Diététique 1978 10 ans après

Le 15 octobre 1988, 20 diplômées de diététique, promotion 1978, se sont retrouvées dans le cadre d'un conventum

la vie de l'association



Pierre Shoener, ancien Carabin (hockey), s'est adressé aux invités au cours de la soirée des retrouvailles qui a eu lieu le 2 avril dernier.

Bilan positif pour les Carabins

Au terme d'une saison fort satisfaisante au sein du circuit universitaire québécois, les nageurs de l'Université de Montréal qui représentaient le Québec lors du Championnat universitaire canadien, qui se déroulait à Vancouver du 2 au 5 mars dernier, ont réussi de solides performances.

Signalons entre autres l'exploit de Sophie Plante (éducation physique), qui a mérité trois médailles d'or (100 m dos, 200 m dos, 200 m quatre nages individuelles) en plus d'établir deux records universitaires canadiens au 100 m dos (1:03:90) et au 200 m dos (2:15:71).

Manon Simard (science politique) s'est également illustrée lors de cette compétition en accumulant trois médailles d'argent (100 m dos, 200 m dos, 400 m libre).

De plus, l'équipe composée de Mmes Plante, Simard, Meilleur (relations industrielles) et Turcotte (éducation physique) a réussi à décrocher deux médailles de bronze dans les relais (4 x 100 m quatre nages et 4 x 100 m libre).

Au terme de la saison

1988-1989, l'Université de Montréal se classe ainsi quatrième sur la scène canadienne chez les femmes, dixième chez les hommes et sixième dans le classement général (cumulatif).

Au volley-ball, les Carabins en ont impressionné plus d'un à leur première saison au sein du circuit interuniversitaire. Terminant au troisième rang, ils ont affronté l'Université de Sherbrooke en semi-finale de fin de saison.

Nos représentants ont failli causer la surprise de l'année en offrant une performance remarquable dans ces rencontres. L'équipe de l'Université de Sherbrooke, classée parmi les cinq meilleures formations canadiennes, a arraché de justesse la victoire aux Carabins.

Ces résultats sont très encourageants et témoignent de l'énorme potentiel athlétique présent dans notre communauté étudiante. L'Université de Montréal est fière de ses porte-couleurs et tient à féliciter les étudiants-athlètes et le personnel d'encadrement pour cette saison exceptionnelle.

Au cours de la prochaine saison, le programme d'excellence sportive devrait s'enrichir d'une nouvelle équipe féminine en volley-ball.

Votre entreprise
ne s'affiche pas assez?
Qu'à cela ne tienne!

Votre revue
LES DIPLÔMÉS

vous offre la possibilité
d'être connu et reconnu
par plus de
85,000 lecteurs,
des professionnels,
des gens d'affaires...

Quatre numéros par année
Tarif carte d'affaires

pour 1 numéro: 220.00 \$
pour 4 numéros (-10%): 800.00 \$

Contactez
Carole Gauthier-Soumis
Responsable de la publicité
343-6230

les diplômés

le carnet

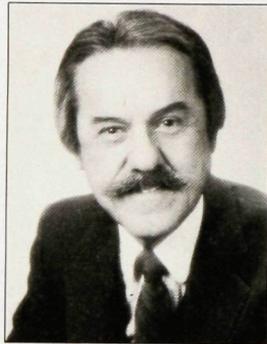
45 Hervé Belzile (H.E.C.) vient d'accéder au poste de président du Conseil d'administration de la corporation de gestion-vie l'Industrielle - Alliance.

46 Roland Bouthillette (polytechnique) vient de se voir décerner le mérite annuel 1989 de l'Association des diplômés de Polytechnique.

47 Marcel Bergeron (H.E.C.) vient d'être nommé administrateur pour le groupe Mallette.

48 Jean-Marc Léger (lettres, droit 49) recevait dernièrement les insignes de commandeur de la Légion d'Honneur des mains du président de la France, M. François Mitterrand. M. Léger, commissaire à la Francophonie au sein du gouvernement du Québec, est le second Québécois après René Lévesque à se voir remettre l'une des plus prestigieuses décorations honorifiques décernées par la République française.

Marcel R. Savard (H.E.C.) a été reconduit à son poste de président directeur général de la Régie des loteries et courses du Québec.



Marcel R. Savard

50 Claude Lévesque (philosophie) vient d'être élu membre de la Société royale du Canada.

51 Pierre G. Lamoureux (service social), directeur (planification financière et testamentaire), à la compagnie Montréal Trust, a été nommé président du jury des concours annuels des hebdomadaires 1988 de l'Association des éditeurs de la presse hebdomadaire régionale francophone.

53 Jean Coutu (pharmacie) vient d'être élu administrateur à la Banque canadienne impériale de commerce.



Jean-Marc Léger

Jacques Lucier (relations industrielles) vient d'être nommé vice-recteur à l'administration de l'Université de Montréal pour un troisième mandat de 5 ans. C'est la deuxième fois, dans l'histoire de l'Université, qu'un vice-recteur est nommé pour un troisième mandat.

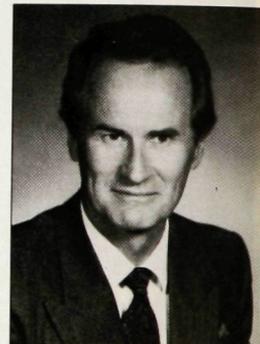
54 Jacques Godin (polytechnique) vient d'être nommé sur le Conseil d'administration de l'École Polytechnique.

56 Jules Hardy (médecine) vient de se voir décerner le prix commémoratif Izaak-Walton-Killam du Conseil des Arts du Canada pour 1989 en sciences de la santé. Le docteur Hardy est professeur titulaire de neurologie à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

58 Aldée Cabana (chimie) vient d'être réélu recteur de l'Université de Sherbrooke.

59 Yves Chicoine (pharmacie) vient d'être nommé directeur des affaires professionnelles des Laboratoires Nordic inc.

Roland Doré (polytechnique) vient d'être nommé, par le gouvernement du Québec, principal de l'École Polytechnique. Son mandat est d'une durée de 5 ans. Il succède à ce poste à M. Roland Bouthillette.



Roland Doré

Jacques Courville (médecine, physiologie 62) vient d'être nommé membre de la Société royale du Canada.

61 Marcel Legault (polytechnique) vient d'accepter la présidence de la campagne de financement 1989 de la Fondation Palli-Ami dont les objectifs sont de soutenir l'unité des soins palliatifs de l'hôpital Notre-Dame afin d'assurer le bien-être des patients atteints de cancer en phase terminale.

Claude Poirier-Defoy (droit) vient d'être nommé avocat conseil général et directeur, division du contentieux, de la Société canadienne d'hypothèque et de logement.

62 Maurice Jodoin (H.E.C.) vient d'être nommé président et chef de la direction du groupe Giasson inc.

Jacques Gérin (polytechnique) vient d'être nommé vice-président de Hatch et associés.

63 Jacques Girard (droit) vient d'être nommé éditeur du *Journal de Montréal*.



Pierre G. Lamoureux

Jean-Claude Delorme (droit) vient d'être nommé sur le Conseil d'administration de la Fondation d'Héritage et à la coprésidence du programme d'expansion du Bureau de commerce de Montréal.

60 Claude Robert (H.E.C.) vient d'être nommé président du Conseil d'administration du Centre patronal de santé et sécurité du travail du Québec.



Aline Hooper

POUR CÉLIBATAIRES

- Club de gourmet et de voyages
- Souper hebdomadaire
- Demandez notre bulletin d'activités

Gourmet
Rendez-vous

(514) 335-1494

le carnet

Louis A. Lehoux (polytechnique) vient d'être nommé directeur régional, Montréal métropolitain, de Lemay Vican, filiale du groupe VIBEC.

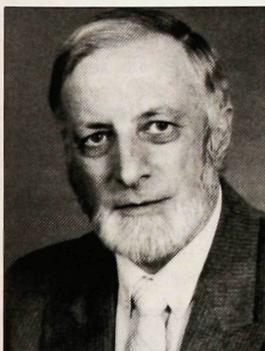
Gilles B. Morin (médecine vétérinaire) vient de mériter le prix Mérite Marcel Bourassa remis par l'Association des médecins vétérinaires en santé publique du Québec.

64 André Rolland (droit) vient d'accéder au poste de vice-président (services fiduciaires aux sociétés) du Trust général du Canada.

Jean Dorion (bibliothéconomie, sciences sociales 68) vient d'être élu président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Guy Dufresne (polytechnique) vient d'être nommé sur le Conseil d'administration de l'École Polytechnique. De plus, M. Dufresne a été élu président du Conseil d'administration de l'Association des industries forestières du Québec.

65 Roch St-Georges (technique de l'éducation, éducation permanente 74, 79) vient d'être nommé directeur général de l'Association des industries de Lanaudière.



Roch St-Georges

Jean-Claude Marsan (architecture) vient de voir renouvelé son mandat de doyen de la Faculté de l'aménagement.

Robert Lacroix (sciences économiques) vient d'être élu membre de la Société royale du Canada.

Michel Ménard (H.E.C.) vient d'être nommé directeur général de la coopérative agro-alimentaire Agropur.

66 Jocelyne Pelchat (droit) vient d'être nommée présidente et chef de l'exploitation de Provost/Ronalds-Reynolds inc., l'aile québécoise de FCB/Ronalds-Reynolds, l'une des plus importantes agences de publicité au Canada.



Jocelyne Pelchat

Denis Messier (H.E.C.) vient d'être nommé vice-président (finances) de la Survivance, compagnie d'assurance-vie.

Serge Lusignan (philosophie, études médiévales 68) vient d'être élu membre de la Société royale du Canada.

Guy Girard (droit) a récemment été nommé membre de la Commission des transports du Québec.

67 Anne-Marie Trahan (droit) a été élue au Conseil de direction de l'Institut international pour l'unification du droit privé (Uni-droit), au cours de l'assemblée générale de cet organisme en novembre dernier, à Rome.

Robert Lacroix (H.E.C.) vient d'être nommé vice-président (services financiers) de la Société nationale de fiducie.

68 Claude Robert (H.E.C.) vient d'être nommé à la présidence du Conseil d'administration du Centre patronal de santé et sécurité du Québec.

Jean-Paul St-Pierre (médecine) vient d'accéder au poste de vice-président (affaires médicales) pour Sandoz Canada.

Richard Normand (histoire, sciences de l'éducation 72, histoire 75) vient d'être réélu à la présidence du Conseil d'administration de la Corporation du collège de l'Assomption.

Paul Jolicoeur (études médiévales) vient d'être élu membre de la Société royale du Canada.

Louise Laliberté (médecine vétérinaire) vient d'être nommée au poste d'agent de communication pour la Corporation des médecins vétérinaires.

69 Pierrette Rayle (droit) a été nommée à nouveau membre de la Régie de l'assurance-maladie.

Marc Paradis (H.E.C.) vient d'être élu à la vice-présidence de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Jacques P. Robert (polytechnique) vient d'être nommé président de Canron inc.

Frank Yorio (polytechnique) vient d'accéder au poste de vice-président (opérations) de Canron inc.

70 Norman Turnbull (H.E.C.) vient d'être nommé chef des services financiers et vice-président (finances et administration) de la compagnie Circo Craft inc.

Jacques Nepveu (sciences économiques, H.E.C. 75) vient d'être

nommé vice-président (développement et planification) du groupe Collège Lasalle.

Nicole Forget (H.E.C., droit 81) vient d'être nommée sur le Conseil d'administration de l'École Polytechnique.

Jacques Landreville (H.E.C.) vient d'être nommé président du groupe pâtisserie et confiserie de Culinar.

Jean-Paul Drapeau (H.E.C.) vient d'être nommé vice-président (finances et administration) de la parfumerie Versailles limitée.

Luc Alarie (droit) a récemment été élu président du Cercle Concorcet.

71 Marcel Labine (lettres) vient de mériter le prix littéraire du gouverneur général dans la catégorie poésies.

Ginette Lussier-Price (H.E.C.) vient de se voir décerner le titre de Fellow par l'Ordre des comptables agréés du Québec, en reconnaissance de son dévouement au service de la profession.



Ginette Lussier-Price

Rencontre Sélecte Plus inc.
L'agence professionnelle de rencontre

"...qui se distingue"
(514) 466-8653

le carnet

Jean-Pierre Leblanc (polytechnique) vient d'être nommé vice-président de Hatch et associés inc.

72 Didier Lluelles (droit) vient d'être élu président de la section québécoise de l'Association démocratique des Français à l'étranger.

Louise Dandurand (histoire) vient d'être nommée au poste de secrétaire du Conseil par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Louise Martin (droit) a été nommée membre du Conseil d'administration de la Société de gestion La Métropolitaine limitée.

Danielle Melanson (psychologie 73, 88) est devenue associée au sein du groupe Sobeco inc., une importante société canadienne de services conseils dans les domaines de l'actuariat, des avantages sociaux, des ressources humaines et de l'informatique.



Danielle Melanson

Élaine Joly Ryan (droit) a récemment été nommée membre de la Commission des affaires sociales.

74 Georges A. Archambault (polytechnique) vient d'être nommé directeur général de Distex inc. à Montréal.

Michèle Blouin (droit) vient de s'associer à Marie Gagnon (droit 79) pour former l'étude Blouin Gagnon, spécialisée en droit commercial et en droit d'auteur.



Michèle Blouin

Gérard Geoffrion (polytechnique) vient d'être nommé vice-président (recherche et planification) de Unigesco.

Gilles Tittley (arts) est maintenant conseiller aux relations communautaires au bureau du président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Jacques Léonard (polytechnique, H.E.C. 78) vient d'être nommé vice-président chez Mergerac inc.

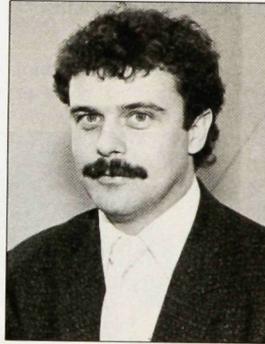
75 Jacques Vignola (droit, H.E.C. 78) a été nommé membre et vice-président de l'Office de la protection du consommateur.

Claude Ferland (mathématiques, H.E.C. 78) vient d'être nommé vice-président (finances et administration) de Aldin Graphiques inc.

76 Jean-Pierre Beaupré (droit, H.E.C. 79) a récemment été nommé vice-président (affaires juri-

diques et ressources humaines) et secrétaire du Crédit Lyonnais Canada.

Robert Thérooux (optométrie) vient d'être nommé sur le Conseil d'administration de la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

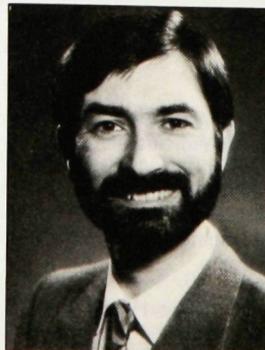


Robert Thérooux

Pierre Dion (relations industrielles) vient d'être nommé directeur de la recherche de cadres au sein du groupe de consultation en gestion des ressources humaines chez Caron Bélanger, Woods, Gordon.

Claude Rheault (architecture) vient d'être nommé vice-président de la construction pour la Corporation Première Québec.

78 Pierre Donaldson (H.E.C.) vient d'accéder au poste de vice-président et directeur général de Management Science America (Canada) ltée (MSAC).

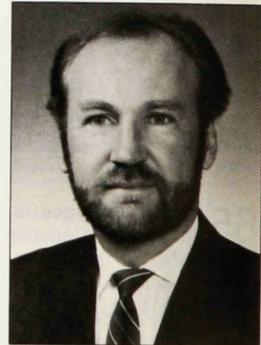


Guy Legault

Guy Legault (relations industrielles) a récemment été nommé directeur général de la Chambre des notaires du Québec.

79 Léo Lavergne (biochimie) vient d'être nommé spécialiste en génétique moléculaire au sein de la section de biologie du laboratoire de police scientifique à Montréal.

Claude Ananou (droit, H.E.C. 88) a été nommé directeur général de la compagnie Agendas Quebecor inc. (filiale du groupe Quebecor inc.).



Claude Ananou

Yves Desjardins-Siciliano (droit) vient d'être nommé chef de cabinet de l'Honorable Jean Corbeil, ministre du Travail du Canada.



Yves Desjardins-Siciliano

le carnet

Mario Patenaude (H.E.C.) vient d'accéder au poste de directeur corporatif aux affaires publiques de Spar Aérospaciale Itée.

Sonia Gaal (droit) a récemment été nommée conseillère juridique au sein du ministère du Travail du gouvernement de l'Alberta, division des relations de travail, à Edmonton.

Luc Picard (polytechnique) vient d'être nommé directeur (ventes et marketing) de Intertank - IMTT inc.

Gaétan Précourt (H.E.C.) vient d'être nommé directeur (ventes et marketing), division du lait de consommation (région du Québec), pour les Aliments Ault limitée.

Michel Morin (H.E.C.) vient d'être nommé vice-président (financement) de la Corporation canadienne de financement limitée.

Jacques Renaud (H.E.C.) vient de s'associer à la firme Moreau, Boisselle, Goupil, Brunelle, Patenaude et associés.

80 Céline Levac (H.E.C.) vient d'être nommée au poste de directeur-adjoint des finances au centre hospitalier Douglas.

Mylène Nantel (sociologie), directrice de Socio-Concepts, agissant à titre de sociologue, scénariste et chercheuse, vient de terminer un docudrame sur les jeunes sans-abri pour Radio-Canada. Elle est également boursière du ministère des Affaires culturelles à titre de scénariste professionnelle.

81 Marc Sauvé (droit) vient de se joindre au Barreau du Québec à titre d'avocat au Service de recherche et de législation.

Élaine Lacaille (pharmacie) vient d'accéder au poste de directeur des communications et secrétaire-adjoint de l'Ordre des pharmaciens du Québec.

Daniel G. Bleau (administration de la santé) vient d'être nommé directeur des finances au centre hospitalier Douglas.

Luc Brissette (H.E.C.) vient d'être nommé directeur de comptes, promotion commerciale, à la Société pour l'expansion des exportations (S.E.E.).

82 Louise Lajoie (droit) vient d'accéder au poste d'adjointe au vice-président de la radio française de Radio-Canada.

Zazmin Merali (pharmacie) a été nommé directeur du Département de pharmacie de l'hôpital Centenary, à Scarborough en Ontario.

84 Jean Gadbois (philosophie) a récemment obtenu le prix d'excellence 1988 décerné par l'Association québécoise pour la santé publique pour le programme de prévention du suicide en milieu scolaire québécois mis en place par Suicide-Action-Montréal.

85 Robert St-Amant (bibliothéconomie) vient d'être nommé chef de la section communications et bibliothèque du Collège de technologie agricole et alimentaire d'Alfred. Le collège d'Alfred est actuellement le seul collège entièrement francophone en Ontario.

86 Carole Drolet (droit) vient d'être nommée vice-présidente (exploitation) pour le Québec, de RE / MAX Québec inc.



Carole Drolet

88 Michèle Marineau (éducation permanente) vient de mériter le prix littéraire du gouverneur général dans la catégorie littérature jeunesse.

Richard Cloutier (sciences infirmières) vient de se mériter le prix du concours APOLOGUE 1989 du ministère de l'Éducation du Québec pour l'élaboration du logiciel éducatif «Les MTS, c'est facile à éviter».

Décès

20 Charles La Rue (médecine dentaire)

26 Paul d'Aragon (polytechnique)

27 Thomas A. Bernier (polytechnique)

32 Armand Courchesne (pharmacie)

33 Raymond Boucher (polytechnique)

33 Maurice Germain (architecture)

36 René L. Ménard (droit)

36 Gérard Deslières (H.E.C.)

37 Lucien Buteau (polytechnique)

37 Louis Orenstein (droit)

38 Marcel Gosselin (optométrie)

41 Gérard Aubry (polytechnique)

41 Marcel Fortier (médecine)

42 Charles-Antoine Boileau (polytechnique)

43 Jean-Paul Lauzon (H.E.C.)

45 Lucien Gendron (polytechnique)

45 Gérard Deslandes (droit)

48 Joseph Sainte-Marie (H.E.C.)

49 Théo Duchesne (pharmacie)

49 Jean-Paul Méthot (médecine)

50 Pierre Doray (H.E.C.)

52 Bernard L. Clermont (droit)

53 Alfred Leduc (pharmacie)

55 Germain Leduc (droit)

55 Micheline Ouimet (technique d'éducation)

57 Jean-Pierre Tousignant (médecine)

60 Gérard O. Fontaine (arts)

62 Claude Martin (droit)

62 Jacques Laurin (droit)

62 Jean-Claude Vaillancourt (polytechnique)

63 Madeleine Blais (médecine)

70 Claude Jasmin (polytechnique)

72 Louise Martin (droit)

77 Maurice Poudrette (études anglaises)

diplômés-auteurs

La contraception

Jocelyne Delage
Lettres 1974
Linguistique 1978

Dominique Tessier
Médecine 1981
Médecine sociale 1983
Éditions Héritage, 1989
254 pages, 24,95\$

Conçu dans un langage simple et direct, *La contraception* se veut un recueil d'information sur les origines et le développement de la contraception au cours des siècles, les diverses méthodes de contraception autres que chimiques, les pour et les contre de chaque méthode et le choix d'un contraceptif.

Matane - Ville en progrès

Robert Fournier
Optométrie 1946
La Société d'histoire et de généalogie de Matane, 1988
60 pages, 4\$
Matane a grandi et s'est imposée depuis 50 ans. L'humble

petite ville est devenue le centre des communications par excellence dans l'est du Québec. Ce document tente de mettre en relief les points saillants de ce développement.

Autorité politique et liberté

Yves Roy
Philosophie 1987
VLB éditeur, 1988
Collection Enjeux philosophiques
255 pages, 16,95\$

Ce volume s'adresse à ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent aux enjeux majeurs de la politique. L'auteur y aborde avec lucidité le difficile problème de l'arbitraire des principes politiques, en essayant d'élaborer une théorie qui permettrait d'atténuer cet arbitraire, sinon de le surmonter.

Loi sur la qualité de l'environnement, texte annoté

Michel Yergeau
Droit 1972
Société québécoise d'information juridique, 1988, 69\$
Outre le texte de la loi et des règlements adoptés en vertu de cette loi, on trouve dans ce livre des notes et des commentaires sur chaque article ainsi qu'une liste exhaustive des décisions portant sur ces articles.

Code des droits et libertés

André Morel
Droit 1953
Les éditions Thémis, 1989
343 pages, 22\$
Ce code regroupe l'ensemble des textes de nature constitutionnelle, législative et réglementaire qui constituent le fondement de la protection des droits et libertés en droit canadien et québécois. On y trouvera également les instruments internationaux et le *Bill of Rights* américain auxquels la jurisprudence fait de plus en plus fréquemment appel, notamment dans l'interprétation de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Autour des jeunes Reconnaissance bibliographique

Isabelle Perrault
Sociologie 1976, 1980
Institut québécois de recherche sur la culture, 1988
422 pages, 24\$
La sociologue Isabelle Perrault a répertorié plus de 4 000 titres couvrant les diverses avenues de la recherche sociale sur les jeunes au Québec.

Jeunes gens : Thésaurus Essai de systématisation des connaissances spécifiques à la classe

Janina-Klara Szpakowska
Lettres 1955
Bibliothéconomie 1963
Louis-Luc Lecompte
Psychologie 1971
Hermel Lebel
Mesure et évaluation 1981
Lucie Royer
Bibliothéconomie 1984
Jean-Yves Frappier
Médecine 1973
La librairie de l'Université de Montréal, 1988
679 pages, 37\$

Le présent thésaurus s'adresse aux chercheurs, aux spécialistes de l'information documentaire, aux éducateurs, aux intervenants sociaux ainsi qu'aux jeunes gens en général. Cette banque de termes est un outil indispensable dans les centres de documentation et les bibliothèques.

Parce que je crois aux enfants

Andrée Ruffo
Histoire 1964
Droit 1973
Andragogie 1976
Les Éditions de l'Homme, 1988
230 pages, 16,95\$

Par ce livre témoignage, le juge Andrée Ruffo ouvre la porte à la réflexion sur la souffrance des enfants, victimes de cruauté et d'indifférence. Andrée Ruffo donne la parole aux enfants mal aimés et nous rappelle que les enfants sont eux aussi des êtres humains qui ont droit à la politesse et à la déférence.

Le livre nous incite à reprendre individuellement et collectivement nos responsabilités de parents et de citoyens face à l'enfance en péril.

Les principes de l'imposition du revenu au Canada

Guy Lord
Droit 1962
Jacques Sasseville
Droit 1976, 1981
Diane Bruneau
Droit 1983

Ce document présente les principales règles juridiques et commente les grands arrêts de la jurisprudence canadienne en matière d'impôt sur le revenu. La cinquième édition de cet ouvrage est basée sur les textes législatifs en vigueur au 15 août 1988. Elle inclut les modifications législatives introduites jusqu'à cette

date, notamment les propositions du livre blanc sur la réforme fiscale déposé le 18 juin 1987 et celles du budget fédéral du 10 juin 1988.

L'usage des drogues et la toxicomanie

Marie-Andrée Bertrand
Criminologie 1963
Serge Brochu
Psychologie 1977, 1978, 1981
Nicole Cardinal
Anthropologie 1981, 1985
Guy Charpentier
Psychologie 1972, 1973
Dollard Cormier
Philosophie 1951
Claude Giroux
Pharmacie 1981
Éducation permanente 1983
Michel Landry
Théologie 1967, 1968
Psychologie 1973, 1976
Pierre Lauzon
Médecine 1970
Louise Nadeau
Psychologie 1970, 1973
André Poupart
Droit 1963, 1964
Lise Roy
Psychologie 1982
Gaétan Morin Éditeur, 1988
501 pages, 38\$

En réunissant pour une première fois en langue française un ensemble de textes permettant à un public large de constater l'éventail des dimensions couvertes par la question des drogues, le présent ouvrage veut favoriser une vision globale et nuancée du sujet. La perspective adoptée est résolument interdisciplinaire comme en témoigne la sélection de trente textes, représentatifs de la variété des approches comme de la diversité des points de vue existants sur la question.

Le marketing gouvernemental au Québec: 1929-1985

Robert Bernier
Science politique 1988
Gaétan Morin Éditeur, 1988
238 pages, 25\$

Les gouvernements ont toujours ressenti le besoin de promouvoir leurs réalisations ainsi que leurs projets. Afin d'y parvenir, ils ont depuis longtemps fait appel à la propagande et à la publicité. Lorsque ces deux moyens se sont avérés insuffisants, les gouvernements ont été contraints de connaître les goûts et les besoins de leurs citoyens. C'est dans un tel contexte que le marketing a fait son apparition. Cet ouvrage présente une théorie propre au marketing gouver-

CHAMPAGNE
POMMERY
REIMS FRANCE



diplômés-auteurs

nement, qui permet d'identifier et d'analyser les pratiques de marketing d'un État, en l'occurrence le gouvernement du Québec.

Cette recherche permet de conclure qu'entre 1929 et 1985, tous les gouvernements québécois ont eu des intentions de marketing et ont graduellement introduit les instruments propres à sa pratique. Au niveau administratif, ils ont créé des appareils destinés à gérer leurs activités de marketing et les ont dotés de ressources humaines et financières importantes.

Lux

Pierre Filion

Études françaises 1973, 1975, 1984
Léméac éditeur, 1989
284 pages, 19,95\$

Un soir, Bob fait la connaissance d'un groupe d'amies du Lux, ce restaurant à la mode de Montréal. En congé de maladie à cause d'un problème de surdité, il aura l'occasion de les revoir à plusieurs reprises. Mais pourra-t-il passer à travers l'épreuve des discours « post-féministes » et « spirituels » que ces filles pratiquent ? Elles ont tout lu, tout vu, ont réponse à tout et cherchent à l'initier à leur science infuse, pour lui confuse...

Le counseling de groupe L'aide psychologique par la rencontre en groupe

Gaston Gauthier

Psychologie 1945, 1947, 1948
Presses de l'Université du Québec,
1988
192 pages, 16,95\$

Voici enfin, en français, un ouvrage destiné à procurer une synthèse sur le counseling de groupe aux spécialistes des sciences humaines, ainsi qu'aux étudiants qui s'y préparent.

Dans un contexte théorique suffisamment explicite, l'auteur aborde tous les éléments susceptibles d'être utilisés dans l'application de cette technique où l'individu se trouve dans une situation qui favorise une meilleure harmonisation de soi.

Mesure et intégration

Roger V. Jean

Mathématiques 1968, 1970
Presses de l'Université du Québec,
1989

Cet ouvrage est d'abord conçu pour les cours de premier cycle universitaire sur la théorie de la mesure et de l'intégration. L'intégrale de Lebesgue y est introduite d'une

façon analogique pour donner à l'étudiant familier avec l'intégrale usuelle une impression de déjà vu. Puis elle est explicitée en allant du particulier au général, au moyen des fonctions simples et de l'approche de Carathéodory qui consiste à explorer les propriétés des mesures d'abord. L'auteur apporte un soin particulier à montrer les limites de l'intégrale de Riemann. Le manuel constitue une incitation à substituer à l'intégrale de Riemann l'intégrale de Lebesgue, dès le premier cycle.

Art dramatique - Théâtre

Michel Houle

Enseignement secondaire 1984
Arts 1974
Éducation permanente 1976
Édition privée, 1989

Faisant suite au cahier numéro un, ce deuxième cahier poursuit les mêmes objectifs que ceux du précédent. Il comporte une description complète d'une quinzaine d'ateliers pratiques d'art dramatique. On y voit aussi une série de supports textuels assez élaborés et bien choisis pour les élèves à qui ils s'adressent. L'auteur traite aussi de certains aspects pédagogiques du programme d'art dramatique et propose certaines grilles intéressantes quant à l'évolution.

La deuxième partie du cahier présente des notions essentiellement pratiques relativement au théâtre : le comédien, le metteur en scène, le texte, la scène, le costume, etc. On présente enfin une section sur les principaux dramaturges québécois actuels, une série de tableaux sur le masque et un lexique très élaboré sur le théâtre.

Les Sevestre et la Nouvelle France

Marielle Laroche-Montpetit

Sciences de l'éducation 1970
Éditions du ministère des Affaires
culturelles
191 pages

Les Sevestre : une famille de pionniers. Pionniers de l'imprimerie d'abord, puisqu'ils furent parmi les premiers typographes de France. C'est un Sevestre qui, par privilège du roi, eut l'honneur d'imprimer *Le Sacre et couronnement de Louis XIII*, en 1610 ; un Sevestre aussi qui publia la troisième édition des voyages de Samuel de Champlain, en 1632 ; un Sevestre encore qui, débarqué à Québec en 1636, s'éleva au rang de lieutenant civil et criminel en la Sénéchaussée de Québec.

Pionniers du Nouveau Monde

aussi, puisque les Sevestre, établis dès les débuts dans la colonie, essaierent par toute l'Amérique du Nord. Poutant, paradoxe de l'histoire, après la mort de l'ancêtre, le nom des Sevestre disparaît de Nouvelle-France : Charles ne se perpétua que par ses filles qui, fidèles à l'usage, renoncèrent à leur nom en prenant mari.

L'auteure rompt ici avec la coutume pour retrouver le fil d'Ariane de la descendance féminine des Sevestre et elle nous livre, plus qu'une généalogie, une tranche d'histoire de France et de Nouvelle-France.

Guérir sa blessure

Léon Patenaude

Théologie 1963
Éditions Anne-Sigier, 1989
70 pages, 6\$

Ce volume parle du deuil... des deuils. Comment revivre après une brisure, une séparation, une maladie, un divorce, un décès...

L'intolérance. Une problématique générale

Lise Noël

Histoire 1970, 1975, 1982
Boréal, 1989

À l'heure où les idéologies conservatrices menacent les acquis des mouvements d'émancipation, le besoin d'une approche globale de l'oppression se fait de plus en plus sentir. *L'intolérance* en présente une qui repose sur l'analyse comparée des paramètres que sont l'âge, la classe sociale, la condition physique ou mentale, l'ethnie ou la « race », l'orientation sexuelle et le sexe.

Cette étude démontre la logique du discours établi qu'influencent autant les énoncés de la science, de la religion, du droit et de l'art, que les idées reçues de la « sagesse » populaire. Car ce discours se prétend non seulement universel et objectif, il fait aussi peser sur le dominé la responsabilité de sa subordination.

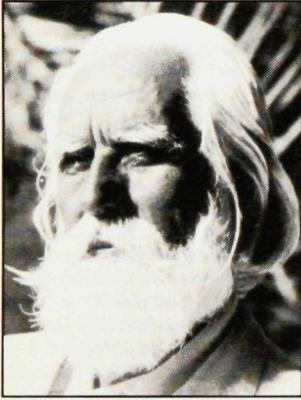
bleu banane
et rouge citron?

LITHOGRAPHE IMPRIMEUR

Interweb
1603 BOUL. MONTARVILLE
BOUCHERVILLE
6 5 5 - 2 8 0 1

interlitho
251, BENJAMIN HUDON
VILLE SAINT-LAURENT
3 3 1 - 9 7 6 0

diplômés-auteurs



Omraam Mikhaël Aïvanhov

Nouveau!

règles d'or pour la vie quotidienne

**115 MÉTHODES
SIMPLES ET
EFFICACES POUR
AMÉLIORER SA VIE**

Thèmes traités:

- Comment récupérer ses énergies
- Prendre conscience de ses habitudes mentales
- À chaque problème sa clé
- La méthode de l'amour

Collection Izvor



**ÉDITIONS PROSVETA
FORMAT DE POCHE
8.95\$**

**EN VENTE DANS
TOUTES LES BONNES
LIBRAIRIES**

Méthode de présentation des travaux de recherche

Pauline Côté

Psychologie 1972, 1973, 1980
Éditions Gemme, 1988
Département des sciences de
l'éducation de UQAR
53 pages, 5\$

Cette méthode de présentation des travaux de recherche a été conçue autant pour la dactylographie que pour le traitement au micro-ordinateur.

Mille et une bonnes raisons pour le convaincre d'enfiler un condom et pourquoi c'est important pour vous

P. Breitman
K. Knatson
P. Reed

Avec la collaboration de
Richard Cloutier

Sciences infirmières 1988
Éditions de l'Homme, 1989
12,95\$

Ce livre représente un outil important pour clarifier nos attitudes face à l'utilisation du condom. Il permet au lecteur d'apprendre où, quand, comment et pourquoi aborder le sujet en sachant faire face aux contraintes pouvant être soulevées par un ou une partenaire réticent. Les auteurs nous proposent des situations de vie fort réalistes avec des mises en scène pertinentes pour être en mesure de convaincre tout partenaire des bénéfices de la protection offerte par le condom.

C'est un ouvrage unique en soi qui vient combler une lacune, les livres portant sur les M.T.S. étant trop souvent axés sur leurs symptômes et traitements.

Rapport annuel 1988 Commissaire aux langues officielles

D'Iberville Fortier

Science politique 1947
Droit 1949
Ministère des Approvisionnements
et Services du Canada
339 pages

L'année 1988 fut de toute évidence une année orageuse sur le plan linguistique. Il faut continuer à mieux faire connaître la raison d'être et les objectifs de la politique linguistique nationale et de démontrer qu'elle est et restera équitable pour tous dans son application. Beaucoup de Canadiens doivent en arriver, tout en tenant compte des différences profondes dans la situation du français et de l'anglais au Canada et en Amérique du Nord, à mieux comprendre la nécessité de reconnaître

l'égalité de statut de nos langues officielles dans les institutions fédérales, et l'importance de faire des progrès au plan provincial.

Maigrir au jour le jour en trois semaines

Maurice Larocque

Médecine 1969

Réjeanne Gougeon

Médecine 1979

Danielle Larocque

Éducation physique 1979

Les Éditions Québecor, 1989
280 pages

Voici enfin le guide complet qui vous dit chaque jour quoi manger, quelle activité physique faire et comment vous motiver pour atteindre et maintenir votre poids désiré. Ce programme a été conçu de façon à modifier en profondeur vos goûts, vos habitudes et votre attitude face à la nourriture en moins de trois semaines.

Souffles de femmes

Monique Duplessis Dumais

Théologie 1979, 1981, 1983

Marie-André Roy

Flore Dupriez

Histoire 1971, 1976

Noami Goldenberg

Béatrice Gothscheck

Théologie 1984

Louise Melançon

Éditions Pauline, 1989

240 pages, 14,95\$

La parole des femmes dans l'Église ouvre la voie à une véritable révolution. Elle remet en cause le pouvoir et la conception même du sacerdoce. Un ouvrage éclairant qui ne restera pas lettre morte.

Vivre du logiciel

Michel Racicot

Droit 1976

Louis-Philippe Hébert

Yves Leclerc

Les Éditions Logiques, 1989
12,95\$

Les auteurs étudient les trois aspects les plus cruciaux de la carrière d'auteur de logiciels: comment créer un logiciel, comment le protéger, comment le publier.

On apprend entre autres quels sont les marchés qui s'ouvrent à l'auteur de logiciels; quelles lois régissent le droit d'auteur en matière d'informatique, tant au Canada qu'aux États-Unis; qu'est-ce qu'on doit attendre d'un éditeur de logiciel; qu'est-ce qu'un éditeur attend de l'auteur et de son logiciel; quels sont les organismes gouvernementaux et

les associations qui peuvent venir en aide aux créateurs.

Ordinateur, enseignement et apprentissage

Collectif sous la direction de
Gilles Fortier

Sciences de l'éducation 1974
Enseignement secondaire 1980

En collaboration avec, entre autres:
Michel Thérien

Technique éducationnelle 1965
Enseignement secondaire 1970

Marie-Christine Paret

Linguistique 1983

Gisèle Plourde-Lemoyne

Psychologie 1970
Les Éditions Logiques, 1989
24,95\$

Dans ce livre, onze pédagogues et spécialistes de l'enseignement assisté par ordinateur font le point sur la place qu'occupe et que pourrait occuper l'ordinateur dans nos écoles.

L'image de la Révolution française Claudette Hould

Histoire de l'art 1971

Avec la collaboration de
Michel Grenon

Lettres 1959
Les publications du Québec
450 pages, 49,95\$

Un formidable ouvrage de référence, facile d'accès pour le grand public, qui se lit comme un roman. Un ouvrage auquel plusieurs spécialistes ont participé et qui traite des effets de la Révolution française sur le Bas-Canada, rappelle les principaux événements de la révolution, explique l'évolution de la gravure et son commerce, analyse les symboles les plus courants de l'imagerie révolutionnaire.

La bioéthique

Guy Durand

Sciences religieuses 1959, 1960
Les Éditions du Cerf, 1989
127 pages

Faut-il prolonger la vie d'un cancéreux en phase terminale, réanimer un vieillard qui n'a plus le goût de vivre, nourrir un nouveau-né gravement malformé? Peut-on stériliser les handicapés mentaux? Est-ce acceptable d'organiser une banque de sperme à partir des donneurs qui ont reçu un prix Nobel? La société doit-elle admettre les bébés-éprouvettes, les mères porteuses? Peut-on faire des expériences sur des sujets humains? Et que penser des manipulations des gènes pour déterminer l'identité des sujets?

vie universitaire

21 millions au lieu des 150 millions demandés

«C'est dramatique pour l'ensemble des universités. Et en ce qui concerne l'Université de Montréal, c'est encore plus grave.»

C'est en ces termes que le recteur Gilles G. Cloutier a commenté le dernier budget du ministre des Finances Gérard D. Lévesque.

«Ce qui m'a déçu encore plus», a ajouté M. Cloutier, qui est également président de la Conférence des recteurs (CREPUQ), «c'est que le ministre ait annoncé que les universités recevraient 66 millions de dollars de plus cette année. Ainsi il laisse entendre à la population qu'elles ont obtenu à peu près ce qu'elles demandaient.»

On se souvient que les recteurs considéraient 150 millions de dollars comme un minimum, une augmentation que les universités étaient prêtes à accepter sur deux ans et que le premier ministre Robert Bourassa avait trouvé raisonnable l'hiver dernier.

«Or il est très clair dans l'annexe du budget que ce sont 21 millions de dollars d'argent neuf que recevront les universités», a affirmé M. Cloutier.

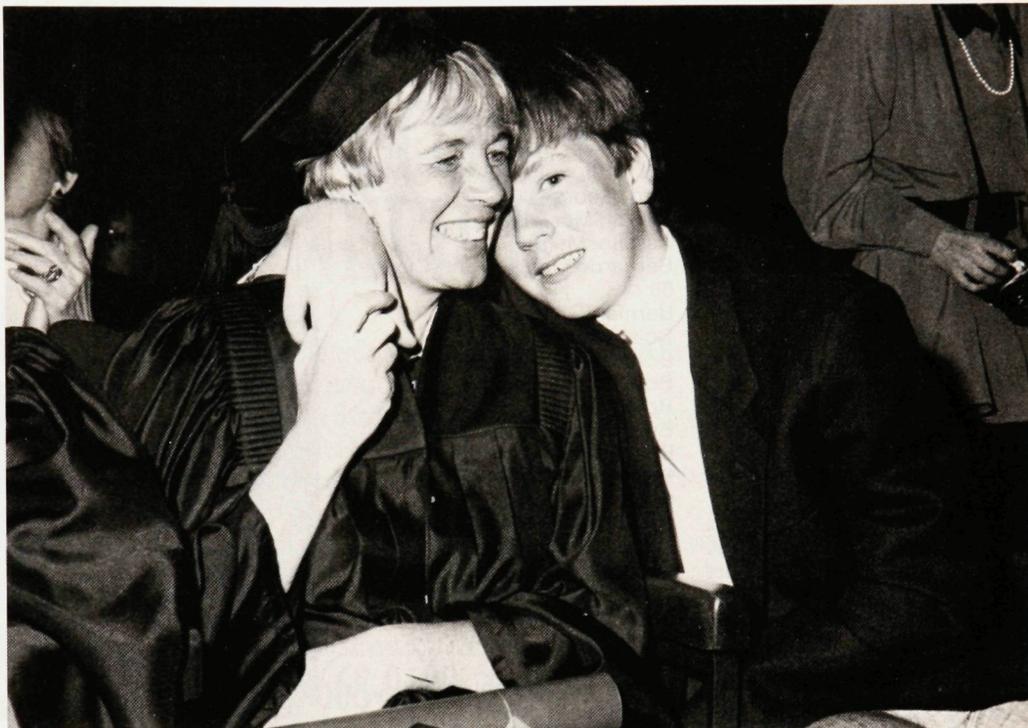
«Le fait que le gouvernement n'ait pris aucun engagement pour l'avenir est également très inquiétant», a déclaré le recteur, qui a rappelé que le gouvernement s'était donné deux ans pour doter les universités d'une nouvelle formule de financement.

Les Services aux étudiants vers l'an 2 000

À l'Université de Montréal comme dans les institutions d'enseignement postsecondaire du Québec, les Services aux étudiants (SAE) fêtent cette année leur 20^e anniversaire.

Les services aux étudiants

7 106 nouveaux diplômés à l'Université de Montréal



Madeleine L'Anglais fait partie du contingent des quelque 7 000 nouveaux diplômés de l'Université de Montréal.

Près de 200 étudiants ont reçu un diplôme de doctorat, six personnalités se sont vues décerner un doctorat honorifique et cinq professeurs ont été proclamés émérites lors de la Collation solennelle des grades qui s'est tenue le 29 mai 1989.

Sur recommandation de la Faculté des études supérieures, 190 étudiants (56 femmes et 134 hommes) ont en effet reçu un diplôme de doctorat (Ph.D.) lors de la collation des grades.

C'est la Faculté des arts et des sciences qui compte le plus grand nombre de docteurs (94). Viennent ensuite la Faculté de médecine avec 28 doctorats, puis la Faculté des sciences de l'éducation, qui en a 27.

Sur un total de 7 106 diplômés, 5 285 ont été remis à des étudiants de premier cycle (2 928 femmes et 2 357 hommes) et 1 631 à des étudiants de deuxième cycle (839 femmes et 792 hommes).

Doctorats honorifiques

Six doctorats *honoris causa* ont été décernés lors de la Collation solennelle alors que quatre autres l'ont été au cours de cérémonies distinctes tenues dans diverses unités de l'Université.

Cette distinction honorifique est attribuée à des personnalités de renommée nationale ou internationale pour souligner leur contribution exceptionnelle à un domaine particulier. L'Université vient donc consacrer la valeur de personnes que la société a déjà reconnues.

Les six nouveaux docteurs sont: Laurent Beaudoin, Larry. D. Clarke, Hélène Carrère d'Encausse, Jean de Grandpré, Paul A.J. Janssen et John C. Polanyi.

Le titre de professeur émérite a été décerné à Evelyn Adam, Constance van Eeden, Gaston de Lamirande, Adrien Forget et Nicolas Oikonomides.

ont été créés pour favoriser dans nos maisons d'enseignement la qualité de vie nécessaire à l'épanouissement, et même bien souvent au succès scolaire pur et simple de l'étudiant.

D'ailleurs, il y va de l'intérêt de la société. Songeons seulement à la perte sèche que représente l'abandon des études, alors que l'investissement de l'État dans l'instruction d'un seul jeune qui termine son cours au cégep

représente près de 100 000\$!

Pour fêter leur 20^e anniversaire, les Services aux étudiants de l'Université de Montréal ont décidé de réunir pour la première fois leurs collègues des réseaux d'enseignement collégial et universitaire, lors d'un colloque qui se tenait les 23, 24 et 25 mai à l'Université de Montréal sur le thème «Les services aux étudiants vers l'an 2 000»

Fonds de développement

Près de 115 000\$ recueillis lors de phonthons en médecine

Entre le 24 avril et le 10 mai derniers, une soixantaine de diplômés participaient, comme bénévoles, à une série de 9 mini-phonthons organisés dans le cadre de la Campagne pour le Fonds de développement de la Faculté de médecine.

C'est à partir de la salle du conseil que se déroulait cette « Opération coup de fil » destinée à solliciter la participation financière des diplômés de la Faculté de médecine qui n'avaient pas encore été rejoints ou qui avaient fait un don annuel en s'attendant à être de nouveau contactés pour 1989.

Un total de 2 000 appels téléphoniques ont permis, au cours de ces soirées, de rejoindre 776 anciens et anciennes dont 410 ont promis de souscrire une somme totale de 114 230\$.

Le coordonnateur de la Campagne, le docteur Jean Mathieu, était heureux de sou-

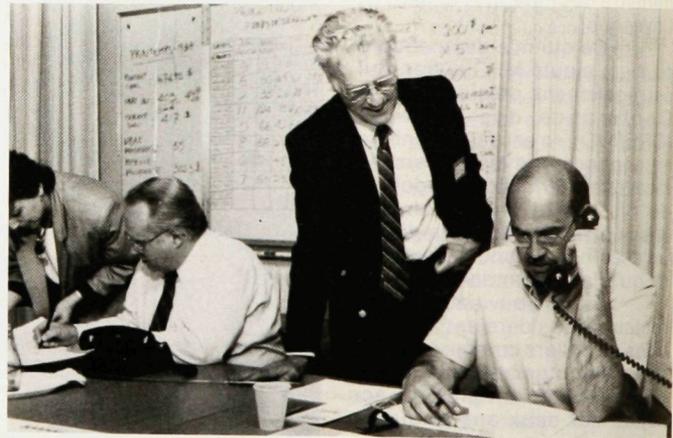
ligner que 53% des diplômés rejoints avaient répondu dans l'affirmative à l'invitation d'un confrère ou d'une consœur. La moyenne de près de 280\$ par donateur démontre l'importance qu'accordent les diplômés à l'établissement de ce Fonds pour le développement de leur Faculté.

Phonthonistes bénévoles

Aird, Georges 63
Amyot, Marcel 58
Asselin, Marcel 71
Bernard-Bonin, Anne-Claude 68
Bernier, Gilles 58
Bois, Marc A. 57
Bolduc, Philippe 65
Bossé, Jean-Paul 59
Boutin, Anne 83
Brais-Normandeau, Louise 68
Brière-Mouchahoir, Francine 68
Brousseau, Maurice 51
Caussignac, Yves 72
Charbonneau, Robert 80
Charbonneau, Roland 52
Charette, Robert 62
Charlebois, Normand 80
Charron, Maryse 82
Coutu, Pierre 79
Day, Albert 53
Descarries, Laurent 61
Duhaime, Morris 61
Dumont, Guy 56
Fauteux, Jean-Panet 50
Frapier-Davignon, Lise 54
Gagnon, Roch 60
Gauthier, Jean-Jacques 65
Gauthier, Serge 73
Gélinas, Michel 65
Hamel, Denis 71

Harris, Jean-Guy 59
Houle, Gaétan 74
Lamarche, André 57
Lamarre, Léo-Yves 60
Langlois, Martine 83
Laplante, Louis E. 67
Laramée, François 44
Leblanc, Jean-Luc 52
Leclair, Richard 66
Le François, Michel 69
Lesage, Gilles 52
Léveillé, Michel 72
Magnan, Bernard 74
Marier, Robert 70
Marquis, Gabriel 74

Martineau, Yves 49
Mathieu, Jean 50
Mathieu, Michel 43
Moquin, Jean-Pierre 80
Renzi, Paolo 81
Robert, Françoise 53
Rossignol, Serge 66
Roy, Paul 54
Santerre, Carole 83
Sergerie, Claude 61
St-Jacques, Robert R. 67
Taillefer, Jean 69
Talbot, Jacques 69
Tourillon, Marie-Paul 53
Verdy, Maurice 56



De gauche à droite: Mme Sophie Leduc, agent de sollicitation au Fonds de développement de l'Université de Montréal, M. Louis E. Laplante, 67, vice-doyen aux études médicales postdoctorales, M. Jean Mathieu, 50, coordonnateur de la Campagne et M. Robert R. St-Jacques, 67.

De gauche à droite: MM. Georges Aird, 63, Louis E. Laplante, 67, Dominique Léger, adjoint au directeur du Fonds de développement de l'U.deM., Jean Mathieu, 50, Michel Gélinas, 65, Claude Sergerie, 61, et Serge Rossignol, 66.

Phonthon 89

Lundi et mardi, 6 et 7 novembre

Joignez-vous à l'équipe des bénévoles

Nom _____

Adresse _____

Téléphone Bur: _____

Dom: _____

Faculté; Dép.; École: _____

Année de promotion: _____

Complétez et retournez à:
Phonthon 89
Fonds de développement
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7



CHAQUE FOIS QUE VOUS UTILISEZ CETTE CARTE, VOTRE ASSOCIATION DES DIPLOMÉS EN BÉNÉFICIE.

Chaque fois que vous utilisez votre carte distinctive MasterCard^{MD} de la Banque de Montréal, la Banque nous remet un pourcentage du total de vos achats.

Dès que vous obtenez la carte MasterCard de la Banque de Montréal au nom de votre Association vous avez droit à bien des égards.

En plus d'être acceptée dans le monde entier, la carte MasterCard vous offre une gamme d'avantages tels un service gratuit d'enregistrement de toutes vos cartes de crédit, une avance de fonds pour l'achat de billets d'avion en cas d'urgence et une assurance-accident automatique de \$100,000. Tous ces avantages vous sont consentis sans frais d'adhésion la première année.*

APPELEZ-NOUS SI VOUS DÉSIREZ OBTENIR LA CARTE QUI VOUS DISTINGUE.

Si cette idée vous séduit, composez le numéro suivant pour obtenir une demande d'adhésion :

1 800 668-9190



*Au 1^{er} novembre 1988, les frais d'adhésion annuels sont de \$10.

^{MD} Marque déposée de MasterCard International Inc., dont la Banque de Montréal est un usager inscrit.

AU TRUST GÉNÉRAL VOUS N'ATTENDEZ PAS APRÈS LE SERVICE, C'EST LE SERVICE QUI VOUS ATTEND.

SERVICES D'ÉPARGNE

SERVICES FINANCIERS

SERVICES DE GESTION DE PLACEMENT ET DE SUCCESSIONS

PLANIFICATION SUCCESSORALE

SERVICES HYPOTHÉCAIRES

SERVICES AUX SOCIÉTÉS



TRUST GÉNÉRAL

Communiquez avec nous pour obtenir des renseignements additionnels.

CONSULTATIONS GRATUITES